
Assemblée des États Parties

Distr.: générale
12 octobre 2007
FRANÇAIS
Original: anglais

Sixième session

New York

30 novembre - 14 décembre 2007

Élection du Greffier de la Cour pénale internationale

Note du Secrétariat

1. Aux termes du paragraphe 2 de l'article 43 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le Greffe de la Cour est dirigé par le Greffier, qui est le responsable principal de l'administration de la Cour. Aux termes du paragraphe 3 de la même disposition, le Greffier est une personne d'une haute moralité et d'une grande compétence, ayant une excellente connaissance et une pratique courante d'au moins une des langues de travail de la Cour.

2. La règle 12 du Règlement de procédure et de preuve¹ dispose, en son paragraphe 1: «Dès qu'elle est élue, la présidence établit une liste de candidats répondant aux critères énoncés au paragraphe 3 de l'article 43 et la communique à l'Assemblée des États Parties en sollicitant ses recommandations».

3. Dès qu'ils reçoivent les recommandations éventuelles de l'Assemblée des États Parties, les juges, en application du paragraphe 4 de l'article 43 du Statut de Rome, et conformément à la procédure définie aux paragraphes 2 et 3 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, élisent aussitôt que possible le Greffier, à la majorité absolue et au scrutin secret, en tenant compte des recommandations susmentionnées de l'Assemblée des États Parties.

Première élection

4. Par une lettre en date du 15 avril 2003², le Président de la Cour pénale internationale, agissant en vertu du paragraphe 4 de l'article 43 du Statut de Rome et du paragraphe 1 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, a soumis au Président de l'Assemblée des États parties les noms et curriculum vitae de deux candidats au poste de Greffier.³

5. Le 23 avril 2003, l'Assemblée a adopté par consensus la recommandation ICC-ASP/1/Recommandation 1, aux termes de laquelle les juges devaient procéder à l'élection du Greffier sur la base de la liste soumise par la présidence (ICC-ASP/1/11), conformément à la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve.

¹ *Documents officiels de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, Première session, New York, 3-10 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.V.2 et rectificatif), partie II.A.

² ICC-ASP/1/11, annexe I.

³ Ibid., annexe II.

6. Le 24 juin 2003, donnant suite à la recommandation de l'Assemblée, les juges, réunis en session plénière, ont, conformément à la procédure définie aux paragraphes 2 et 3 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, élu M. Bruno Cathala (France) Greffier de la Cour pénale internationale pour un mandat de cinq ans à compter du 3 juillet 2003.

Deuxième élection

7. Par une lettre en date du 5 octobre 2007 (voir l'annexe I), le juge Akua Kuenyehia, premier Vice-président de la Cour pénale internationale, agissant en vertu du paragraphe 4 de l'article 43 du Statut de Rome et du paragraphe 1 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, a soumis au Président de l'Assemblée des États Parties les noms et curriculum vitae de dix candidats au poste de Greffier: Mme Silvana Arbia (Italie); M. Richard Chetwynd (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord); Mme Annunziata Ciaravolo (Italie); M. Adama Dieng (Sénégal); M. John Hocking (Australie); Mme Blanca Pastor Borgoñón (Espagne); Mme Kalyani Pillay (Afrique du Sud); M. Klaus Rackwitz (Allemagne); M. Rama Rao Sankurathripati (Inde) et M. Markus Zimmer (Suisse et États-Unis d'Amérique) (voir annexe II).

Annexe I

Lettre en date du 5 octobre 2007 adressée par le Vice-Président de la Cour pénale internationale au Président de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

[Original: anglais]

Suite à la lettre du Président en date du 5 juin 2007 et en son absence, j'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée des États Parties une liste restreinte des candidats au poste de Greffier de la Cour pénale internationale («la Cour») qui satisfont aux critères définis au paragraphe 3 de l'article 43 du Statut de Rome de la Cour (le «Statut»). J'applique en cela les dispositions du paragraphe 4 de l'article 43 du Statut et du paragraphe 1 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve (le «Règlement»).

Sur les 97 candidatures au poste de Greffier reçues par la Cour après qu'une large publicité ait été donnée à l'avis de vacance de poste, le Président a retenu dix candidats, dont les profils sont ceux qui correspondent le mieux aux critères définis dans le Statut. Les candidats, dont les noms sont énumérés par ordre alphabétique, sont les suivants:

Mme Silvana Arbia (Italie);
M. Richard Chetwynd (Royaume-Uni);
Mme Annunziata Ciaravolo (Italie);
M. Adama Dieng (Sénégal);
M. John Hocking (Australie);
Mme Blanca Pastor Borgoñón (Espagne);
Mme Kalyani Pillay (Afrique du Sud);
M. Klaus Rackwitz (Allemagne);
M. Rama Rao Sankurathripati (Inde); et
M. Markus Zimmer (Suisse et États-Unis d'Amérique).

Les curriculum vitae et lettres de motivation des candidats sont réunis à l'annexe III.

La Présidence de la Cour prie l'Assemblée des États Parties d'émettre toute recommandation qu'elle jugerait souhaitable conformément à l'article 43 du Statut et à la règle 12 du Règlement.

...

(Signé) Akua Kuenyehia

Annexe II

Liste alphabétique des candidats

Table des matières

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Page</i>
1. Arbia, Silvana (Italie).....	5
2. Chetwynd, Richard (Royaume-Uni)	9
3. Ciaravolo, Annunziata (Italie)	14
4. Dieng, Adama (Sénégal)	20
5. Hocking, John (Australie)	26
6. Pastor Borgoñón, Blanca (Espagne).....	30
7. Pillay, Kalyani (Afrique du Sud)	34
8. Rackwitz, Klaus (Allemagne)	38
9. Sankurathripati, Rama Rao (Inde)	45
10. Zimmer, Markus (Suisse et États-Unis d'Amérique)	54

Annexe III

Liste alphabétique des candidats avec notice bibliographique

1. Arbia, Silvana (Italie)

[Original: anglais]

Lettre de motivation

Je suis candidate au poste susmentionné pour la raison suivante: depuis que j'ai travaillé à la rédaction du Statut de Rome de la Cour pénale internationale en qualité de membre de la délégation italienne à la conférence diplomatique qui s'est tenue à Rome en 1998, j'ai acquis la conviction que seules une Cour efficace et l'application effective du principe de complémentarité pouvaient permettre de rendre une justice d'un niveau d'équité acceptable dans le monde. En l'absence de réalisations et de résultats concrets, une institution judiciaire ne saurait inspirer confiance.

C'est pourquoi il importe aujourd'hui de concevoir les politiques et les procédures de la Cour pénale internationale en faisant appel aux meilleures connaissances et compétences dont nous disposons.

Grâce à la longue expérience que trente et une années de pratique des questions juridiques et judiciaires m'ont permis d'acquérir, je suis bien préparée pour pouvoir effectivement non seulement concevoir les politiques et procédures de la Cour mais aussi les appliquer.

Je suis également d'avis que l'avenir dépend aussi de la capacité de l'institution de tirer parti de l'expérience des tribunaux ad hoc (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie [TPIY] et Tribunal pénal international pour le Rwanda [TPIR]). À cet égard, les huit années que j'ai passées au TPIR devraient permettre une transition sans à-coups.

Ma connaissance approfondie de toutes les procédures judiciaires devrait en particulier favoriser la mise en place sur les plans tant externe qu'interne de relations à même de déboucher sur l'instauration de modes de coopération modernes et efficaces entre l'institution et les États et organisations extérieures.

Ayant exercé la profession de juge de carrière en Italie, j'ai été appelée à superviser les efforts réalisés par un Greffe pour améliorer son efficacité en adoptant des instruments électroniques et des bases de données élaborés.

Si ma candidature est retenue, j'accorderai une attention toute particulière aux impératifs de transparence et d'efficacité de l'institution afin de gagner la confiance des États mais aussi des particuliers.

Je veillerai notamment à imposer de façon durable des principes d'efficacité et de transparence dans les procédures de recrutement et à optimiser l'utilisation des ressources, en gardant toujours présents à l'esprit les besoins et la charge de travail.

Je ferai en sorte que les impératifs d'économie et l'adoption de pratiques exemplaires soient dûment pris en considération en vue de leur application dans toutes les procédures pertinentes.

En tant que femme, j'aurai la possibilité d'apporter la preuve de mes compétences et de ma capacité à accomplir à la satisfaction de tous les organes et individus concernés les obligations liées à la fonction de Greffier de la Cour en travaillant assidûment et résolument à la réalisation des objectifs de l'institution.

Notice biographique

Éducation

Maîtrise en droit. Université de Padoue (Italie), février 1976.

Études postuniversitaires:

- Fondation canadienne des droits de la personne, Montréal, 1995.
- Académie de droit international de La Haye, 1991, 1992, 1993.
- Académie de droit européen, Florence, 1990.
- Institut international des droits de l'homme René Cassin, 1989.
- Pratique du traitement informatique des procédures judiciaires depuis 1981.
- Formation relative à la défense des droits, Arusha, décembre 2001, février 2003.
- Formation relative à la budgétisation axée sur les résultats, Tribunal pénal international des Nations Unies pour le Rwanda, Arusha, avril 2003.

Qualifications professionnelles et spécialités

- Pratique judiciaire comme procureur et juge
- Droit international
- Droit pénal et procédure pénale
- Droits de l'homme
- Base de données juridiques

Expériences professionnelles utiles

- 1976-1978: Avocat dans un cabinet d'avocats, appelée à faire partie du conseil de l'Ordre, Venise.
- Juin 1979: Admission sur concours public donnant accès à la carrière de juge et procureur.
- 1979-1982: Juge et procureur, Venise.
- 1983-1988: Juge aux affaires familiales et prudhommales, Venise.
- 1988-1993: Juge à Rome.
- 1993-1998: Juge à la première Chambre de la Cour d'appel statuant sur les affaires pénales (crime organisé au niveau national et international, blanchiment d'argent, trafic international de stupéfiants, corruption, violation des droits, violences à l'égard des enfants).
- 30 juin 1999: Nomination en tant que magistrat à la Cour de cassation.
- Depuis le 24 octobre 1999: nommée premier substitut du Procureur au Bureau du Procureur du Tribunal pénal international des Nations Unies pour le Rwanda. D'octobre 1999 à mai 2003, douze nouvelles mises en accusation ont été effectuées et confirmées sous ma responsabilité. Chargée de vingt-deux mises en état.

Responsable de l'accusation dans la plus importante affaire dont ait eu à connaître le TPIR (affaire Butare) mettant en cause six accusés dont l'ancien ministre de la famille et des affaires féminines, seule femme à ce jour accusée de génocide, de crimes contre l'humanité et de viol au sein du système international de justice pénale. J'ai également conduit l'accusation dans l'affaire Serumba, premier prêtre catholique accusé de génocide et de crimes contre l'humanité et condamné.

- 15 décembre 2001 - 20 décembre 2002: chef des poursuites par intérim, chargée à ce titre de superviser 92 fonctionnaires, dont huit équipes d'appui aux procès.
- Depuis le 1^{er} juillet 2007: promotion au poste de Chef des poursuites; à ce titre, je dirige et gère douze équipes d'appui aux procès, le Groupe des éléments de preuve et la Section des enquêtes.

Autres aspects utiles

- Chargée de cours sur le thème des droits de l'homme, Université LUISS, Rome (1989 -1993).
- Enseignement des droits de l'homme à l'École des officiers de police, Rome (1990 -1992).
- Enseignement de l'utilisation de la base de données électronique «Italgivre Find», CED, Cour de cassation (1987-1989).
- Membre de l'unité rédactionnelle «I diritti dell'uomo, cronache e battaglie», Rome (depuis 1989).
- Consultante auprès de l'ONG CRIC, spécialisée dans la protection des droits de l'homme dans le cadre de l'immigration clandestine.
- Responsable et coordinatrice du projet «Persone senza status», lancé par la Commission européenne à l'occasion de l'Année européenne contre le racisme (1997).
- Nommée représentante du ministère italien de la Justice au séminaire international sur la violence contre les mineurs; communication sur le thème: «Initiatives européennes concertées et législation italienne dans le domaine de la lutte contre le trafic d'êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants», Madrid, 3-6 novembre 1997.
- Nommée représentante du ministère italien de la Justice pour le programme Grotius; séminaire international sur le thème «Les victimes de crimes», Rome, 27-29 mai 1999.
- Nommée représentante du ministère italien de la Justice au séminaire international sur le thème «Les victimes de crimes dans l'Union européenne», Umea, Suède 1999.
- Nommée expert dans le cadre de la réunion destinée à mobiliser des compétences en Bulgarie pour lutter contre le blanchiment d'argent, organisée par la Commission européenne, Bureau d'échanges d'informations sur l'assistance technique, numéro de référence 102, mars 1998 (contrat numéro 012/98).
- Nommée déléguée de l'Italie à la Conférence diplomatique sur la création d'une Cour criminelle internationale, Rome, juin-juillet 1998.
- Conférencière invitée à la réunion sur le crime international et transnational, Teramo, février 2003.
- Conférencière invitée au séminaire international sur le thème: La ricerca per la pace in Italia, attori, strategie e risorse, Université de Padoue, 25 octobre 2003

Publications utiles

- Essai sur les procédures policières, I provvedimenti di polizia (Nuovissimo Digesto, Utet, 1986).
- Essai sur le thème: «La Giurisprudenza italiana e la Convenzione Europea dei diritti dell’Uomo», Rivista internazionale dei Diritti dell’Uomo, Milan, N.1/1999 (Convention européenne des droits de l’homme et législation nationale italienne).
- Essai sur la Convention internationale des droits de l’enfant (Edizioni scientifiche italiane, 1994).
- Rapport sur le thème «Enfants immigrés: problèmes juridiques («I minori extracomunitari: problemi giuridici»), XVème Réunion internationale, Child Health Plan’98, Ancone (Italie), 1998-05-28/30, Editeur: G.M. Caramia, pages 83 à 95.
- Bref commentaire sur les traités de la Communauté et de l’Union européenne; sous la direction de Fausto Pocar, publication: Cedam, Padoue 2001, (commentaires sur les articles 39/42; 125/130; 136/140).

Communications lors de séminaires nationaux et internationaux sur différents thèmes

- «L’elemento oggettivo del sequestro di persona. Linee evolutive della giurisprudenza italiana», XXVIIème cours international à l’intention des magistrats, Centro studi Luigi Severini, Pérouse, Italie, septembre 1980.
- «Il diritto alla rettifica alla luce delle recenti riforme», XXVIIIème cours international à l’intention des magistrats, Centro studi Luigi Severini, Perouse (Italie), septembre 1981.
- «Aspetti privatistici del diritto alla salute», Conférence du C.I.D.I.S, Jesolo, Italie, 1981». «Istituzione del giudice di pace nell’ordinamento giuridico italiano, XXIXème cours international à l’intention des magistrats, Centro studi Luigi Severini, Pérouse (Italie), septembre 1982.
- «Il principio di specialità nell’estradiçione», XXXème cours international à l’intention des magistrats, Centro studi Luigi Severini, Pérouse (Italie), septembre 1983.
- «Banche dati e segreto professionale», INFOLEX, Venise (Italie), 1987.
- Conférence « Tutela dei diritti umani: il contributo italiano », Session II, «Diritto di asilo e motivi umanitari», Rome, mai 1994, ISG, CNR.

Langues

- Langue maternelle: italien
- Autres langues: excellente connaissance de l’anglais
excellente connaissance du français
notions d’espagnol

2. Chetwynd, Richard (Royaume Uni)

[Original:anglais]

Lettre de motivation

Je crois fermement en la primauté du droit. Je crois également que tout système juridique reposant sur la règle de droit doit avoir pour composante fondamentale un système judiciaire perçu comme étant capable de rendre des décisions impartiales et claires. Dans un contexte national, il va de soi que le non respect de la règle de droit peut avoir des conséquences graves pour la société civile et pour l'État. J'ai pu le constater par moi-même aux Iles Salomon et en Sierra Leone. Dans les premières, le système judiciaire était, dans l'ensemble, respecté. La corruption n'y était pas de mise. Les décisions rendues par les tribunaux étaient généralement considérées comme équitables et honnêtes, même après le coup d'État survenu en 2000, qui a entraîné l'effondrement de tous les autres services publics. En Sierra Leone au contraire, le système judiciaire apparaissait comme faisant partie des facteurs à l'origine de dix années de guerre civile. Les tribunaux étaient considérés comme des structures ouvertes aux nominations politiques et corrompues, de sorte qu'ils n'étaient nullement respectés par la population et qu'ils luttèrent - ce qu'ils continuent de faire - pour conserver leur cérémonial, leur intégrité et leur autorité.

Il ressort également de façon manifeste des réactions recueillies aux Iles Salomon et en Sierra Leone que, pour le public, tout processus de réconciliation passait aussi par le système de justice. Plus qu'une volonté de punir les personnes coupables de délits on ressentait un besoin d'offrir aux victimes une tribune où raconter tout ce qu'elles avaient à dire.

Il me semble que, dans un contexte international, la Cour pénale internationale constitue un rouage important d'un système censé défendre l'application de la règle de droit au niveau planétaire, en vue de faire respecter les droits et obligations imposés aux nations par les traités et les conventions (par exemple la convention des Nations Unies pour la prévention et la répression du crime de génocide). Du point de vue de l'accès à la justice, la Cour constitue un apport précieux venant compléter les tribunaux et procédures existant actuellement à l'échelon national.

Le rôle d'administrateur de la justice que joue le greffier est essentiel dans tout tribunal puisqu'il consiste à faciliter la tâche des juges. Ce rôle exige des compétences particulières que je crois posséder.

J'ai eu l'occasion d'améliorer mes capacités d'organisation en étant confronté pendant plus de quinze ans à des situations difficiles, caractérisées par des budgets limités et des délais serrés. J'ai dû mettre en place des systèmes en improvisant et en innovant pour pallier le manque de ressources. À ce titre, je suis tout à fait partisan d'une hiérarchisation des besoins de la Cour.

J'ai toujours veillé à ce que les magistrats de carrière et le personnel d'appui d'un tribunal donné entretiennent des relations solides afin que les premiers et le second puissent accomplir leurs tâches avec un minimum de conflits. J'estime qu'il est nécessaire de leur apporter tout l'appui possible.

Je pense qu'il est aussi indispensable de créer et de maintenir des liens entre la Cour et ce qu'on pourrait appeler le monde extérieur: grand public, médias et organisations jouant un rôle actif notamment. Une telle attitude favorise la transparence et contribue à éviter les accusations d'atteintes à la souveraineté nationale. Elle permet également de favoriser un système dynamique, qu'il s'agisse de gérer les affaires ou de traiter dans des conditions efficaces les tâches confiées au Tribunal. Elle contribue à

répandre l'idée que celui-ci n'est qu'une composante du processus de justice pénale. Dans mon travail, j'ai toujours été attentif aux différences culturelles et religieuses.

Jusqu'à ce jour, mon travail a également été caractérisé par des contacts nombreux avec les services de l'État et les décideurs. J'ai pu constater qu'une capacité à expliquer les choses de manière simple et précise dans ce contexte n'avait pas de prix. Un tel état d'esprit doit en fait imprégner tous les aspects du travail d'un greffier.

Je me suis efforcé de faire appel aux technologies modernes chaque fois que cela pouvait être utile. J'ai ainsi découvert que la technologie pouvait parfois, tout en facilitant le travail, créer des contraintes supplémentaires. J'ai donc toujours tâché d'en simplifier l'utilisation.

En bref, je crois en ma capacité de gérer et d'administrer la Cour.

Notice biographique

Date de naissance: 15 février 1950
Nationalité: britannique
Situation de famille: marié, sans enfant

Éducation

de 1963 à 1969 École secondaire de garçons de Trowbridge, Wiltshire. J'ai réussi sept épreuves au brevet (O'levels) et deux épreuves au baccalauréat(A'levels)
(Durant mes deux dernières années d'études, j'ai occupé les fonctions de House Captain et durant ma dernière année celle de Head Boy adjoint. J'ai représenté l'école dans les disciplines sportives suivantes: athlétisme, rugby, football, basket-ball et natation)

de 1972 à 1976 Université de Brunel, Uxbridge, Middlesex. (Licence en droit)

1977 Bristol Polytechnic. [examen professionnel du barreau (2^{ème} partie)]

Entrée dans la vie professionnelle Inscrit à l'ordre des avocats en 1979

Langues
Anglais: parfaite maîtrise de la langue parlée et écrite
Français: maîtrise de la conversation
Allemand: maîtrise de la conversation
Pidgin: parfaite maîtrise de la langue parlée et écrite
Krio: notions de la langue parlée

Expérience professionnelle

- Angleterre: exercice de la profession d'avocat à tous les niveaux: stagiaire (étudiant) associé puis avocat indépendant
- Îles Salomon: exercice de la profession comme greffier, premier magistrat et commissaire de la Haute Cour
- Sierra Leone: Maître des requêtes et greffier de la Haute Cour de Sierra Leone

Spécialités

Administration judiciaire, gestion des ressources, gestion des projets, budgétisation et contrôle financier, gestion des ressources humaines, conseil, formation, ensemble des

aspects du droit, gestion de l'aide dans les pays en développement émergeant de conflits, médiation, résolution de conflits. Bonne connaissance de l'informatique (Linux, Windows NT, administration de sites Microsoft Office, Word perfect et Open Office, Internet et de programmes de distribution de messageries électroniques Wingate et Mdaemon, bonne connaissance des logiciels de comptes.

Expérience professionnelle

- de 1977 à 1979 Stagiaire au Cabinet Trethowans Solicitors, Salisbury, Wiltshire
- de 1979 à 1982 Avocat associé au cabinet J D Leadley-Brown Solicitors Callington, Cornouailles
Chargé de mettre en place un département du contentieux en qualité d'adjoint.
- de 1982 à 1983 Cabinet Gill Akaster Leest and Russell Solicitors, Plymouth et Plympton, Devon
Chargé de gérer un nouveau cabinet ouvert à Plympton, Devon, spécialisé principalement dans le contentieux mais ayant aussi à connaître de tous les aspects du droit.
- 1983 à 1985 Cabinet Bennett & Co Solicitors, Truro, Cornouailles
Administrateur du contentieux spécialisé dans les affaires pénales (défense) ainsi que dans tous les autres domaines du contentieux.
- de 1985 à 1989 Associé au Cabinet Bennett & Co.
- de 1989 à 1991 Magistrat aux Iles Salomon
Magistrat principal de la province de Malaita. Juge ayant à connaître de toute une série de délits. Chargé d'administrer la magistrature et les tribunaux locaux de la province de Malaita (financement: United Kingdom Overseas Development Administration (ODA)).
- de 1991 à 1992 Greffier de la Haute Cour et premier magistrat des Iles Salomon
Administration des ressources judiciaires en vue d'assurer une application efficace, rapide et impartiale des décisions judiciaires (poste également financé par l'ODA).
- de 1992 à 1996 Cabinet Bennett & Co, Truro et Newquay, Cornouailles
- de 1996 à 1998 Avocat indépendant au Cabinet R D Chetwynd & Co à Newquay, Cornouailles. Cabinet spécialisé dans la défense des droits en matière pénale, mais ayant aussi à connaître de tous les autres domaines du droit.
- de 1998 à 2006 Greffier à la Haute Cour et premier magistrat par intérim aux Iles Salomon
Ce poste était financé par le Secrétariat du Commonwealth sur des crédits du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique. Prévu à l'origine pour deux ans, le projet était destiné à améliorer la gestion de l'ensemble des ressources

judiciaires par l'adoption de bonnes pratiques et à former un national des Iles Salomon à même d'assurer la relève. Toutefois, au milieu de l'année 1999, le pays a été secoué par de violents troubles civils qui ont abouti à la prise du pouvoir par l'armée en juin 2000. Il s'en est suivi une période de non-droit et un effondrement général de l'État. Il m'a été demandé de prolonger mon contrat pour faciliter le maintien d'un système judiciaire opérationnel et impartial. En juillet 2003, une force multinationale de maintien de la paix (RAMSI) dirigée par l'Australie a débarqué aux Iles Salomon. En août 2004, j'ai pu céder mes fonctions de Greffier et de premier magistrat, qui ont été confiées à des nationaux. Le juge en chef m'a demandé une nouvelle fois si je voulais bien rester pour lui apporter mon concours dans certains domaines de l'administration judiciaire. J'ai conçu un système de gestion des affaires et un réseau local pour la Haute Cour, qui comportait l'enregistrement de procès. J'ai siégé dans différents comités chargés d'apporter une solution globale aux problèmes de respect de la loi et de maintien de l'ordre. J'ai également occupé les fonctions de commissaire de la Haute Cour en présidant différentes affaires tant pénales (y compris homicides) que civiles.

- d'octobre 2006 à juillet 2007

Premier magistrat et Greffier de la Haute Cour de Sierra Leone.

Bien qu'employé par le British Council, j'ai exercé les fonctions de premier magistrat et de greffier pour le gouvernement sierra-léonais. Chargé de l'administration des tribunaux supérieurs (Cour suprême, Cour d'appel et Haute Cour) dans le cadre d'un vaste projet d'assistance financé par le Royaume-Uni et conçu pour faciliter la remise sur pied d'un système judiciaire opérationnel au terme de dix années de guerre civile. Chargé de gérer toutes les ressources du système judiciaire, tant physiques qu'humaines (300 employés dont six juges de la Cour suprême, six juges de la Cour d'appel, sept juges de la Haute Cour et douze magistrats professionnels). J'avais pour mission d'évaluer les besoins futurs, qu'il s'agisse du personnel de carrière ou des employés subalternes, d'établir les définitions d'emploi et d'organiser le recrutement le cas échéant, de veiller à ce que les bâtiments, l'équipement et les appareils fonctionnent convenablement, d'établir et de gérer des budgets, de superviser des procédures d'achat pour veiller à ce qu'elles soient équitables et transparentes, de présenter à des comités parlementaires ou gouvernementaux des rapports sur les progrès réalisés en matière de reconstitution de la capacité judiciaire, et de participer régulièrement à des réunions avec différents hauts responsables gouvernementaux pour débattre avec eux des besoins du système judiciaire.

Publications

Publications d'articles et de jugements concernant les Iles Salomon sur le site web de l'Institut d'information juridique des îles du Pacifique (www.paclii.org).

Autres centres d'intérêts

Golf (handicap 16), aviation, informatique, lecture et marche.

3. Ciaravolo, Annunziata (Italie)

[Original: anglais]

Lettre de motivation

Depuis que le Statut de Rome a été adopté, j'éprouve le vif désir de faire partie de la Cour pénale internationale pour être en mesure d'apporter une contribution spécifique aux travaux d'une institution judiciaire permanente chargée de faire progresser le respect à l'échelle planétaire des droits de l'homme. Le poste de Greffier me donnerait la possibilité de mettre mon expérience professionnelle et ma déontologie au service de la Cour pour l'aider à se développer et à assurer sa mission, qui est de diffuser une culture de justice internationale.

Depuis vingt-cinq ans que j'exerce mon métier, j'ai eu à connaître de tous les aspects du secteur judiciaire, notamment en m'acquittant des fonctions de juge et de procureur au niveau national et international. J'ai également occupé des fonctions de responsabilité dans l'administration des institutions judiciaires en Italie et comme Procureur international en chef et directeur adjoint/directeur par intérim du département de la justice de la Mission des Nations Unies au Kosovo. Au sein du bureau du directeur du département de la justice et en tant que procureur international en chef, j'ai été appelée à travailler en étroite collaboration avec de nombreux interlocuteurs au niveau international et j'ai dû faire face à des réalités politiques aussi bien qu'à des problèmes judiciaires. La longue expérience que je possède sur le plan judiciaire et en matière d'organisation me permettrait de contribuer utilement à l'accomplissement de l'important mandat de la Cour pénale internationale.

J'éprouve un grand intérêt pour les institutions judiciaires et j'ai œuvré avec passion pour les développer. En tant que chef du Bureau du procureur spécial pour le Kosovo récemment mis en place, j'ai été confrontée aux nombreux défis liés au renforcement des capacités, à la coopération avec des instances locales et internationales et à la création de l'infrastructure qui doit permettre à une institution judiciaire de grandir.

Passionnée par les principes sur lesquels est fondée la Cour et animée du désir de lui permettre d'accomplir sa mission, je serais très heureuse de faire partie d'une organisation qui représente une étape fondamentale dans l'application et la promotion d'une politique en matière de justice internationale.

Je suis persuadée que les capacités incontestables dont j'ai fait preuve dans le monde judiciaire, mes qualités morales, mon aptitude aux relations interpersonnelles et l'expérience que je possède du développement d'un esprit d'équipe dans un contexte multiculturel me permettraient d'apporter une contribution considérable à la Cour en qualité de Greffière.

Notice biographique

Expérience professionnelle

Vingt-cinq années d'expérience des systèmes judiciaires à ce jour.

- de juillet 2005 à ce jour:

Directrice adjointe au département de la justice et procureur international en chef au sein de la MINUK (Mission d'administration intérimaire au Kosovo), (poste D-1).

Comme directrice adjointe du département de la justice, je soumetts des avis d'expert au directeur au sujet des aspects théoriques et opérationnels de la gestion de cette unité. Je me prononce sur la stratégie et les politiques applicables dans un grand nombre de secteurs de la justice, notamment l'administration des installations de détention et la transition à prévoir dans ce domaine, les problèmes de protection des témoins, la mise en place d'institutions judiciaires locales et le respect des normes internationales en matière de droits de l'homme. Je participe à la rédaction de la législation sur le futur système judiciaire; je coopère avec le ministre de la Justice et lui soumetts des avis dans les domaines relevant de sa compétence (administration pénitentiaire et administration du Bureau du procureur du Kosovo); je représente, à la demande du directeur, le département de la justice dans les réunions organisées avec différentes parties prenantes, notamment d'autres départements de la MINUK, des organismes des Nations Unies, en particulier le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), la police et les institutions judiciaires du Kosovo, les institutions provisoires d'administration autonome, les ONG internationales, les autorités étrangères, la force de l'OTAN au Kosovo (KFOR) et les organismes donateurs. J'ai également assumé les fonctions de directrice par intérim du département de la justice, lorsque j'ai remplacé le directeur, titulaire d'un poste D-2, pendant environ neuf mois à partir de juillet 2005.

En tant que directrice par intérim, j'ai également supervisé les efforts consentis par le département de la justice pour préparer la visite de la délégation du Conseil de sécurité au Kosovo et l'accueillir sur place en avril 2007. En tant que procureur international en chef, je suis le travail du bureau des procureurs internationaux, qui enquêtent sur les infractions pénales les plus graves commises au Kosovo, notamment les crimes de guerre, et qui engagent les poursuites nécessaires. Je supervise la mise en place et le renforcement du bureau du procureur spécial pour le Kosovo, qui est chargé de renforcer les capacités dans le but de mettre en place un bureau d'accusateur public spécialisé au Kosovo pour enquêter sur les actes criminels les plus graves et engager des poursuites. Je suis membre de l'Équipe spéciale de protection des témoins de la MINUK, qui a pour mission de trouver des solutions immédiates et à moyen terme concernant la prise en charge des témoins devant bénéficier d'une protection.

- de juillet 2004 à juillet 2005

Juge internationale à la MINUK

J'ai retrouvé les fonctions que j'avais exercées au sein de la MINUK de février 2003 à décembre 2003 (avant de regagner pour une brève période l'Italie, où j'ai occupé le poste de procureur de janvier 2004 à juillet 2004). Ces fonctions étaient celles décrites ci-après au poste de juge internationale que j'occupais précédemment à la MINUK. Au cours de ce second mandat, j'ai conduit un procès contre cinq prévenus accusés de crimes de guerre. J'ai également présidé la commission de libération conditionnelle, auprès de laquelle les détenus peuvent solliciter une libération anticipée après avoir accompli la moitié de leur peine. Durant cette période, le nombre des affaires en instance a diminué sensiblement (passant de 244 à 34 en l'espace de six mois). En tant que membre du Conseil judiciaire du Kosovo, j'ai traité des questions de nominations,

de transferts, de promotions et de procédures disciplinaires concernant les juges de carrière, les autres juges et les procureurs.

- du 1^{er} janvier 2004 à juillet 2004

Procureur à la «Procura Distrettuale Antimafia» de Milan (Italie)

J'ai repris mes précédentes fonctions de procureur au Tribunal de Milan dans la division anti-mafia où j'étais chargée spécifiquement des enquêtes et des poursuites dans les affaires de réduction en esclavage, de traite d'êtres humains, d'homicides maffieux, d'enlèvements et de contrebande de stupéfiants. Durant cette période, j'ai dirigé des enquêtes dans quelque 120 affaires. L'une d'entre elles mettait en jeu seize prévenus. En outre, j'ai réussi à prouver la culpabilité de vingt prévenus répondant de 56 chefs d'accusation d'association de malfaiteurs se livrant à la contrebande de stupéfiants.

- de février à décembre 2003

Juge internationale au sein de la MINUK

Spécifiquement chargée des enquêtes et de la supervision des procès. À ce titre, j'ai assumé les fonctions de juge d'instruction et de juge au Tribunal international de Pristina jusqu'au niveau de la Cour d'appel; j'ai eu à connaître de crimes de guerre, de crimes interethniques, de terrorisme et de crimes organisés et j'ai aussi exercé les fonctions de juge président. J'ai également présidé la commission de libération conditionnelle et j'ai siégé au Conseil de la magistrature du Kosovo.

- de février 1997 à février 2003

Procureur au parquet de Milan et à la Direzione Distrettuale Antimafia de cette ville.

À partir de février 1997, j'ai assumé les fonctions de procureur au tribunal de Milan, où j'ai eu à connaître d'affaires mettant en jeu différents délits: violences sexuelles sur des adultes et des mineurs, immigration clandestine, prostitution, homicide, contrebande d'armes, crime organisé, corruption, enlèvement, extorsion, etc.

En octobre 1999, j'ai également été nommée à la Direction antimafia de Milan, où j'étais spécifiquement chargée d'enquêter sur la mafia (y compris la nouvelle mafia étrangère), particulièrement active dans le domaine de la traite d'êtres humains. J'ai été chargée de faire appliquer des mesures de prévention, en particulier la confiscation d'importants actifs, à l'encontre de personnes suspectées d'entretenir des liens avec la mafia et les cartels se livrant à la contrebande de stupéfiants.

Au cours de cette période, il a été mené à bien 1500 enquêtes concernant les délits suivants: crime organisé, associations internationales se livrant à la contrebande de stupéfiants, traite d'êtres humains, trafic d'armes, prostitution, assassinat, immigration clandestine, contrebande, enlèvement, réduction en esclavage, diffamation, corruption et abus de pouvoir. Ces affaires ont donné lieu à 240 enquêtes concernant des abus sexuels perpétrés contre des femmes et des mineurs.

J'ai soutenu l'accusation dans plus de 1000 procès mettant en jeu les délits suivants: crime organisé, associations internationales se livrant à la contrebande de stupéfiants, traite d'êtres humains, trafic d'armes, prostitution, assassinat, immigration clandestine, contrebande, enlèvement, réduction en esclavage, diffamation, corruption, abus de pouvoir et abus sexuels à l'encontre de femmes et d'enfants.

J'ai engagé des poursuites judiciaires dans la première affaire jugée en Italie de sévices corporels graves mettant en cause un père égyptien ayant excisé sa fille et j'ai soutenu l'accusation dans la première affaire jugée en Italie d'abus sexuels commis par une personne séropositive qui choisissait ses victimes par petites annonces. En tant que

responsable de la banque de données Siddha-Sidna, j'ai coordonné la collecte de renseignements pour la région de Milan ainsi que la recherche d'informations concernant toutes les autres enquêtes menées contre le crime organisé par des divisions antimafia d'autres parties de l'Italie.

J'ai également exercé en 2000 et 2003 d'autres fonctions dans le cadre des 183 affaires ayant donné lieu à des enquêtes et à des poursuites sur les mesures à prendre contre les personnes suspectées d'entretenir des liens avec la mafia et les cartels se livrant à la contrebande de stupéfiants. Mon rôle a notamment consisté à saisir des actifs d'un montant de quelque 100 millions d'euros et à imposer l'obligation de résider dans un certain périmètre sans possibilité d'en sortir. Au total, ces mesures ont été appliquées dans 104 des affaires en question.

Promotion et rédaction d'un memorandum d'accord destiné à permettre une coopération directe entre l'Italie et les États-Unis dans le cadre d'enquêtes concernant la criminalité internationale, en particulier le terrorisme, le crime organisé, la traite d'êtres humains et le trafic de stupéfiants.

Collaboration avec différents systèmes judiciaires étrangers dans le cadre de la coopération judiciaire internationale.

Responsable de nombreux témoins étrangers et italiens ayant accepté de témoigner contre leurs complices et bénéficiant pour certains de programmes de protection. Également responsable de la banque de données Sidda-Sidna et de la coordination de la collecte de renseignement pour la région de Milan ainsi que la recherche de données concernant toutes les autres enquêtes sur le crime organisé menées par les divisions antimafia d'autres parties d'Italie. Collaboration avec différents systèmes judiciaires et autorités policières étrangères au titre de la coopération internationale. Chargée de veiller sur plusieurs témoins ayant accepté de témoigner contre leurs complices, et bénéficiant pour certains de programmes de protection. Chargée en outre de veiller à la protection de divers témoins dans des affaires de traite d'êtres humains.

- de mars 1983 à février 1997

Juge au Tribunal de district de Milan (Italie)

Durant la période où j'ai exercé les fonctions de juge au pénal, j'ai eu à connaître d'affaires mettant en jeu les délits suivants: crime organisé (impliquant la mafia notamment), trafic de stupéfiants, contrebande d'armes, enlèvements, délits mettant en cause l'Administration, actes criminels contre les personnes et les biens, délits financiers et autres délits relevant de la compétence du Tribunal.

J'ai organisé et dirigé la formation et le renforcement de la «Sezione Autonoma Misura di Prevenzione Antimafia» (Division spéciale pour les mesures de prévention antimafia), l'une des premières unités créées en Italie pour enquêter sur 300 affaires concernant les mesures à prendre à l'encontre d'individus suspectés d'entretenir des liens avec la mafia et les cartels se livrant à la contrebande de stupéfiants et de rendre des conclusions. Ma tâche a notamment consisté à saisir des actifs d'un montant qui représenterait aujourd'hui quelque 300 millions d'euros et à imposer au prévenu l'obligation de résider dans un certain périmètre sans pouvoir en sortir. Durant la période nécessaire pour évaluer l'origine illicite des actifs confisqués, j'en ai fait fructifier la valeur. Dans le cadre de l'une de ces affaires, j'ai été appelée à gérer des actifs comprenant une société immobilière, un hôtel cinq étoiles et un complexe de vacances dont la valeur actuelle serait de quelque 100 millions d'euros, propriété de deux personnes soupçonnées d'appartenir à une organisation mafieuse. Il s'agissait là des premières affaires de la loi sur les mesures préventives visant à combattre la mafia. La gestion de ces actifs comportait la résolution de questions complexes de droit des sociétés, de droit commercial et de législation sur la faillite mais aussi l'établissement

durable de relations avec les employés des hôtels et leurs représentants syndicaux et, partant, la résolution de questions liées au droit du travail et à la législation sur la sécurité sociale.

J'ai également occupé les fonctions de juge à la Section des enquêtes préliminaires ayant à connaître les délits suivants: crime organisé, assassinats, délits mettant en jeu l'Administration, délits contre les personnes et les biens, délits financiers, traite d'êtres humains, trafic de stupéfiants, etc. J'ai également participé à diverses commissions rogatoires pour des institutions judiciaires étrangères.

À la division des affaires civiles, j'ai eu à traiter d'affaires liées aux actes de propriété, à la législation sur l'héritage et au droit de la famille.

J'ai également occupé auprès du président du Tribunal de Milan les fonctions de secrétaire générale, poste qui consistait à assister celui-ci pour tous les aspects de l'administration du Tribunal, composé de quelque 200 juges. J'avais notamment pour tâche d'allouer les ressources humaines et logistiques nécessaires aux différentes divisions, de définir les critères applicables pour les affaires aux divisions appropriées, d'assurer la liaison nécessaire entre le président et les juges, d'appliquer les procédures concernant la promotion des juges, et de représenter le président, à sa demande, dans les relations avec d'autres départements des institutions judiciaires.

Expérience professionnelle complémentaire

De 1993 à 1997, j'ai fait partie de la Commission pour l'égalité des chances du Haut conseil italien pour les juges et les procureurs (organe constitutionnel responsable des questions d'organisation et de discipline pour cette catégorie de fonctionnaires). J'ai été chargée au sein de cette commission d'introduire au bénéfice des femmes juges, pendant leur maternité, des dispositions spécifiques qui ont ensuite été adoptées par l'ensemble des tribunaux et des parquets d'Italie.

Je me dois d'ajouter que j'ai rédigé de nombreux articles sur différents aspects du droit pénal pour plusieurs revues italiennes dont «Diritto Penale e Processo», «Giurisprudenza di Merito» et «Guida al Diritto». J'ai également assumé les fonctions d'éditrice (et commentatrice) pour la revue «Codice penale e di Procedura Penale», bulletin officiel sur le code pénal italien. Au cours de ma carrière, j'ai été chargée de former nombre de futurs magistrats (juges et procureurs).

Éducation et formation professionnelle

Éducation

- Lycée spécialisé dans l'enseignement des sciences.
- Diplôme universitaire supérieur en droit (matières principales: droit constitutionnel, droit civil, code de procédure pénale, code de procédure civile, droit commercial, droit international, droit administratif, droit des successions, droit de la famille).

Formations

- Cours de deux semaines (avec hébergement) en Suède sur «les aspects civils de la gestion de crises – deuxième cours sur la règle de droit» organisé par la Commission européenne en avril 2004.
- Participation à des cours de formation réguliers organisés par le Haut conseil italien pour les juges et les procureurs sur les sujets suivants:
 - Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme;

- Droit pénal financier;
- Financement des sociétés;
- Responsabilité dans les affaires de fraude;
- Techniques d'argumentation et de persuasion;
- Évolution du droit communautaire européen;
- Atelier par vidéo-conférence sur les interrogatoires transfrontaliers de témoins/accusés dans les affaires de crime organisé. Expérience européenne et perspectives de coopération internationale;
- Techniques d'enquêtes pour lutter contre le crime organisé;
- Techniques d'enquêtes en cas de délit d'homicide;
- Le nouveau rôle du juge de première instance;
- La notion d'intention dans l'acte criminel;
- Procès au civil.

Coopération internationale

J'ai participé à un programme international d'échanges (avec hébergement) organisé par le Département d'État des États-Unis. J'ai été étroitement associée au jour le jour à l'activité du système judiciaire fédéral. L'objectif du programme était de mettre en commun et d'échanger des données d'expérience et des connaissances sur les délits liés à l'immigration clandestine, à la traite d'êtres humains, au trafic international de stupéfiants et au blanchiment d'argent.

Sous ma direction, un protocole a été signé pour permettre une coopération directe entre l'Italie et les États-Unis en matière d'enquêtes sur la criminalité internationale, notamment le trafic de stupéfiants et le terrorisme, l'objectif étant d'étendre la portée de l'accord à d'autres domaines.

Langues étrangères et connaissance de l'informatique

- Anglais: connaissance approfondie. J'ai étudié l'anglais en général et l'anglais juridique de même que le système juridique britannique.
- Français: niveau intermédiaire
- Espagnol: notions de base

Parfaite maîtrise de Microsoft Office Suite et Lotus Notes Suite ainsi que de programmes personnalisés concernant les bases de données.

4. Dieng, Adama (Sénégal)

[Original: anglais]

Lettre de motivation

J'ai l'honneur et le privilège d'exprimer par la présente mon désir d'entrer au service de la Cour pénale internationale. Depuis le 1^{er} mars 2001, j'assume les fonctions de Greffier du Tribunal pénal des Nations Unies pour le Rwanda (TPIR) avec le rang de Sous-Secrétaire général. À ce titre, je suis responsable de l'administration et des services d'appui du TPIR. J'accomplis actuellement un deuxième mandat de quatre ans, qui prend fin en février 2009. Au cours de ce second mandat, j'ai dynamisé, revitalisé, rationalisé et modernisé les tâches qu'assume le Tribunal pour accomplir son mandat historique. Ma capacité d'apporter, sur les plans judiciaire, juridique et administratif, un appui effectif et efficace aux autres composantes du Tribunal d'Arusha (les juges, le procureur et le Conseil de la défense), de diriger l'administration du TPIR et d'entreprendre de nombreuses réformes et améliorations dans la gestion des procédures judiciaires m'ont valu en février 2005 d'être reconduit, fait sans précédent, dans mes fonctions par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un nouveau mandat de quatre ans en qualité de Greffier du Tribunal.

Le rôle et les fonctions du Greffier de tout tribunal pénal international sont de portée très large puisqu'ils recouvrent l'appui aux activités judiciaires de l'institution, la prise en charge des victimes et des témoins et l'administration du système d'aide judiciaire mis en place pour les accusés indigents. C'est sur ma connaissance approfondie de la gestion d'une institution dont la solidité n'est plus à prouver, conjuguée à ma longue expérience ainsi qu'à des qualifications et des compétences uniques parfaitement adaptées aux exigences d'un tel poste, que je me fonde pour proposer avec désintéressement et humilité mes services aux représentants des États Parties.

Je crois sincèrement qu'à un moment où la Cour, confrontée aux défis de la mondialisation, se trouve à la croisée des chemins, le modeste artisan que je suis, fort de son expérience et en raison de sa stature, ne pourra que contribuer à garantir la sérénité et le renforcement des conquêtes réalisées par la Cour durant les premières années de son existence. Je suis convaincu que, s'il m'est donné de pouvoir servir la Cour, je lui apporterai les valeurs, les compétences et les pratiques exemplaires capables d'aider le Greffe de l'institution dans l'accomplissement de son mandat, à savoir notamment:

- mon expérience pratique largement démontrée de la gestion d'un tribunal pénal international;
- mon aptitude à communiquer et à rédiger dans deux des langues officielles (français et anglais) de la Cour;
- ma longue expérience de la négociation et de la défense des droits;
- mon appartenance à un vaste réseau de relations politiques et professionnelles;
- ma foi dans la diversité et le travail en équipe et mon aptitude à gérer les relations interpersonnelles;
- mon aptitude à diriger, mon intégrité, mon sens de l'imagination et ma vision;
- ma loyauté, ma fiabilité et mon aptitude à la coordination.

Notice biographique

Depuis le 1^{er} mars 2001, j'exerce les fonctions de Greffier du Tribunal pénal des Nations Unies pour le Rwanda (TPIR) avec le rang de Sous-Secrétaire général. À ce titre, je suis responsable de l'administration et des services d'appui du TPIR. J'accomplis actuellement un deuxième mandat de quatre ans, qui prend fin en février 2009. Au cours de ce second mandat, j'ai dynamisé, rationalisé et modernisé les tâches dont s'acquitte le Tribunal pour accomplir son mandat historique.

J'ai commencé ma carrière professionnelle dans un contexte national au Sénégal en tant que greffier du Tribunal régional de Tambacounda et du Tribunal du travail de Kaolack (1973-1976). J'ai par la suite été promu et ai exercé, de 1976 à 1982, les fonctions de Greffier de la Cour suprême du Sénégal.

En juillet 1982, j'ai commencé ma carrière internationale en devenant membre de la Commission internationale des juristes, dont le siège est à Genève (Suisse), en tant que juriste pour l'Afrique jusqu'en octobre 1990. En 1990, j'ai été nommé secrétaire général de cette commission; j'ai ainsi exercé avec succès deux mandats de cinq ans. Il est largement reconnu que beaucoup de progrès ont été accomplis sous ma direction. Durant mon mandat, la Commission a largement contribué à l'élaboration de divers instruments internationaux et renforcé sa coopération avec des institutions continentales et internationales telles que l'ancienne Organisation de l'unité africaine (OUA) et le Conseil de l'Europe. En tant qu'avocat international et expert reconnu des droits de l'homme, j'ai consacré une part importante de ma carrière professionnelle à faire triompher les droits de l'homme, la règle de droit et la bonne gouvernance. J'ai assumé les fonctions de consultant et expert juridique auprès de nombreuses organisations internationales telles que l'UNESCO, l'UNITAR, la Fondation Ford, l'Agence internationale de la francophonie (AIF), le Comité international de la Croix-Rouge, le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, l'Organisation de l'unité africaine, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le Centre international pour les droits de l'homme et le développement démocratique (Canada) et la Commission européenne.

Avant d'occuper mon poste actuel, j'ai exercé diverses fonctions: expert indépendant des Nations Unies en Haïti; expert en coopération juridique et judiciaire de l'AIF; spécialiste de la conception, l'application et l'évaluation de projets en rapport avec la règle de droit, la démocratie et les droits de l'homme; formateur (législation électorale); chroniqueur juridique; éditeur de *Review*, revue juridique de la Commission internationale des juristes; président élu du Groupe éditorial créé pour aider le Groupe international de personnalités éminentes et enquêter sur le génocide perpétré au Rwanda et pour les événements qui l'ont accompagné; envoyé du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au Malawi chargé de tenter une médiation entre le gouvernement et l'opposition; observateur à des procès et président de plusieurs missions d'enquêtes sur les droits de l'homme.

J'ai été membre des entités suivantes: conseil d'administration de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, conseil exécutif du Forum des dirigeants africains, conseil d'administration de l'Institut international des droits de l'homme, conseil d'administration du Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie, conseil consultatif du Groupe juridique international des droits de l'homme, conseil consultatif du Service international pour les droits de l'homme, présidence de la Fondation Martin Ennals et fondateur du fonds d'affectation spéciale pour les droits de l'homme Arusha-Union africaine-NEPAD. Je suis membre du Comité consultatif international de l'UNESCO sur la pauvreté et les droits de l'homme.

Né le 22 mai 1950 à Dakar (Sénégal), je suis diplômé de l'Institut de formation en droit et d'administration du CFPD de Dakar (Sénégal) et du centre de recherche de

l'Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas). Je suis marié et père de famille et mes langues maternelles sont le pulaar et le wolof. Je maîtrise parfaitement le français et l'anglais et possède en espagnol un niveau intermédiaire. Je maîtrise parfaitement les applications de l'internet et possède une excellente connaissance de l'informatique, notamment une parfaite maîtrise des programmes MS Office (traitement de texte).

Publications et principales réalisations

Je suis l'auteur de nombreux articles juridiques et politiques tant en français qu'en anglais. On trouvera ci-après une liste des articles que j'ai rédigés, des allocutions que j'ai prononcées et des publications dont je suis l'auteur:

- Le Monde d'à-côté ou l'univers des prisons (Prisons au Sénégal) dans «Le Soleil», Dakar, 1979.
- Le droit à la communication, dans «Symbiose», Dakar, 1982.
- Self-reliant Developpent in Senegal: Myth or Reality, dans «Ideas & Action», 1985.
- Torture in Africa, dans «SOS-Torture Bulletin», 1986.
- La protection des biens culturels et la protection de l'individu, Editions Nagard, Rome, 1986.
- Human Rights in Africa, dans «Transnational Associations Review», 1985.
- Le rôle social des juristes, dans «Juriste International», Revue de l'Union internationale des avocats, 1986.
- Refugees, Law and Development, Editions S.I.A.S., Uppsala, 1987.
- The African Commission on Human and Peoples' Rights, dans SOS-Torture Bulletin, Genève, 1987.
- Les Services juridiques en milieu rural (Afrique de l'Ouest), CIJ, Genève, 1987.
- Le «droit de vivre» dans le contexte africain, Editions Bruylant, Bruxelles, 1988.
- Practical Guide to the International Procedures, OMTC, Genève, 1988.
- Promotion et diffusion du droit international humanitaire dans le contexte africain, dans «Les Annales de Droit Médical», Monaco, 1988.
- Les Services juridiques en milieu rural (Afrique centrale), (éditeur) CIJ, Genève, 1989.
- Nord-Sud, emergenza del mondo - Quale cooperazione per quale sviluppo, Editions C.E.F.A., Bologne, 1989.
- Assistance juridique aux populations rurales, «Afrique Contemporaine», Editeur: Documentation Française, décembre 1990.
- Legal Remedies and the Role of an Independent Judiciary, IIDH, 1992.
- The Independence of the Judiciary, CIJL Year Book, 1992.
- La protection des réfugiés dans le Tiers-monde, Institut des Hautes Études Internationales, 1992.
- Problèmes de droits de l'homme dans une Europe élargie, «La Gazette du Palais» Paris, 1992.
- Le droit à la vie, Editions CID, Genève 1992.
- New Frontiers of International Human Rights Protection, CIJ, 1992.
- La protection régionale des droits de l'homme du point de vue d'une ONG, Bruxelles, 1992.
- The International Covenant on Civil and Political Rights, CIJ, 1993.
- Nature of Conflicts, dans Africa Today, CIJ, 1993.
- NGO Access to the United Nations Human Rights Procedures, CIJ, 1993.
- La lutte contre la barbarie: humanitaire ou humilitaire, North/South, 1993.
- The Role of Lawyers and Judges on the International Stage, Martland Lectures, 1993.
- Développement et valeurs démocratiques, Le Courrier, février 1993.
- Réflexions sur la Charte africaine des droits de l'homme, CIJ, 1993.

- L'action du système des Nations Unies et le droit à l'assistance humanitaire, SHS-95/CONF.805, UNESCO, Paris.
- Democracy and the Rule of Law, Indian Review of International Law, 1994.
- The Quest for Democracy - which way forward for Africa, International Press Institute (IPI), 1994.
- The Civilian Judicial System in the West Bank and Gaza: Present and Future, CIJ/CIJL, juin 1994.
- L'Organisation internationale du Travail et la justice sociale, OIT, 1994.
- Addressing the Root Causes of Forced Population Displacements in Africa: A Theoretical Model, International Journal of Refugee Law, 1995.
- La mise en œuvre du droit international humanitaire: les infractions et les sanctions ou quand la pratique désavoue les textes, dans Law in Humanitarian Crises, Commission Européenne, 1995.
- La question des migrants sur le continent africain, Institut de San Remo, 1996.
- Promouvoir le respect des droits de l'homme à travers les programmes de développement, OCDE, 1996.
- Nigeria and the Rule of Law, CIJ, 1996.
- Laws of Freedom, dans Commonwealth Currents, volume 4, 1997.
- Democratisation and the Rule of Law in Kenya, CIJ avril, 1997.
- Economic, Social and Cultural Rights: A compilation of Essential Documents, Commission internationale des juristes, novembre 1997.
- Role of Judges and Lawyers in Defending the Rule of Law, dans FORDHAM, International Law Journal, volume 21, décembre 1997, numéro 2.
- Universalité des droits de l'homme et diversité économique, sociale et culturelle, Institut universitaire des hautes études internationales, avril 1998.
- Intellectual Property and Human Rights, publication de l'OMPI, novembre 1998.
- Interface between Global and Regional Protection of Human Rights: An African Perspective, Baywood Publishing Co. Inc, décembre 1998.
- L'influence de la Déclaration universelle des droits de l'homme sur les processus de démocratisation en Afrique, OPAD, février 1999.
- Corruption and Impunity: Obstacles to the effective Enjoyment of Economic, Social and Cultural Rights, CIJ et Banque africaine de développement, avril 1999.
- La Convention de l'OUA sur les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique: les défis 30 ans après, HCR, juin 1999.
- La coopération au développement et le respect des droits de l'homme, Leçon inaugurale prononcée le 5 juillet 1999 à l'Institut international des droits de l'homme (Institut René Cassin), Strasbourg.
- The existence of universal values vis-à-vis their relationship with western values, Swiss Training Centre for Negotiation, novembre 1999.
- The Contribution of NGOs to the Prevention of Human Rights Violations, fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme, avril 1999.
- Globalisation and the Rule of Law, dans ICJ Review, numéro 61, 1999.
- Post-modern Insurgencies: Political Violence, Identity Formation and Peacemaking in Comparative Perspective, avant-propos publié par Macmillan Press Limited (Royaume-Uni) and St. Martin's Press Inc. (États-Unis), 2000.
- Article non-signé publié dans ICJ Review: Expulsions in Africa, Slavery in Mauritania (publié également dans Human Rights Reporter), Rules of Procedure of the African Commission, commentaires, critique d'ouvrage, etc.
- Africa and the Globalisation of Justice, West Africa Magazine, août 2001.
- International Criminal Justice: From Paper to Practice – A Contribution From The International Criminal Tribunal For Rwanda To The Establishment Of The International Criminal Court, dans FORDHAM International Law Journal, volume 25, mars 2002, numéro 3.
- Justice without borders, dans the Lawyer, mensuel barreau du Kenya, avril 2002.
- Africa and the Rule of Law, dans West Africa Magazine, numéro 4344, septembre 2002.

- From Human Rights to International Criminal Law, Martinius Nijhoff Publishers, 2007.
- Link between Poverty and Human Rights: Foundation and ethical imperative, UNESCO, 2007.
- The Value of Customary International Law in the Light of The recent Emergence of non-State Actors as Subjects of International Law (article destiné à être publié dans le volume de 2007 de The African Yearbook of International Humanitarian Law).

Réalisations professionnelles

- En 1997, durant l'accomplissement de mon mandat de Secrétaire général de la Commission internationale des juristes et à l'occasion du dixième anniversaire des principes de Limburg, la Commission a réuni plus de trente experts pour émettre des commentaires sur ces instruments. Les Directives de Maastricht auxquelles cette réunion va aboutir ont rempli ce rôle en élargissant la nature, la portée et l'adoption de solutions appropriées pour les violations des droits économiques, sociaux et culturels.
- Dans les années 1990, plusieurs avancées internationales importantes ont été obtenues sous mon impulsion grâce aux initiatives de la Commission. On peut citer à ce titre la Déclaration des Nations Unies sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ainsi que la recommandation émise par le programme d'action de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne préconisant d'œuvrer pour la création d'une Cour pénale internationale. Il s'agit là du résultat d'une conférence internationale sur l'impunité organisée par la Commission sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies en 1992, qui a lancé un appel demandant à la conférence de Vienne de «mettre en place une Cour pénale internationale...afin de rompre définitivement le cycle de l'impunité».
- Sous mon impulsion, la Commission a également entrepris de rédiger l'Ensemble de principes pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité ainsi que les Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire, deux textes qui sont actuellement examinés par la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies.
- Il importe de noter que j'ai incité la Commission à faciliter le processus de création de nombreuses organisations non gouvernementales dans le domaine des droits de l'homme, lancé des programmes de développement rural proposant des services juridiques aux nations en développement, conduit des enquêtes approfondies sur la règle de droit au Tibet et au Pakistan et renforcé le réseau de la Commission en matière de défense et d'indépendance du système judiciaire dans les pays où les juges et les avocats sont victimes de harcèlements ou de persécutions.
- J'ai été invité à intervenir en tant que conférencier dans le domaine du droit international et des droits de l'homme dans les institutions universitaires internationales suivantes: Institut international des droits de l'homme, Strasbourg, France; Institut Henri Dunant, Genève, Suisse; Université catholique de Lyon, France; Université de Galway, Irlande; Université de Natal, Afrique du Sud; École internationale de Bordeaux, France; Université d'Essex, Royaume-Uni; Université de Calgary, Canada; Institut universitaire d'études du

développement, Genève, Suisse; Université de Witwatersrand, Afrique du Sud; École de la magistrature, France; Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, Suisse; Université de Colombo, Sri Lanka.

- Ma capacité à apporter un appui effectif et efficace sur les plans judiciaire, juridique et administratif aux autres composantes du tribunal d'Arusha (le procureur, les juges et le Conseil de la défense), à diriger l'administration du TPIR et à engager de nombreuses réformes et améliorations dans l'administration des procédures judiciaires m'ont valu en février 2005 d'être reconduit par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans mes fonctions de Greffier du TPIR pour un second mandat de quatre ans. Le mandat d'aucun de mes prédécesseurs n'avait été renouvelé.

5. Hocking, John (Australie)

[Original: anglais]

Lettre de motivation

J'ai l'honneur de présenter ma candidature au poste de Greffier de la Cour pénale internationale.

La Cour entre dans une nouvelle phase. Les procès ont commencé et elle doit faire face à des défis complexes auxquels les autres tribunaux internationaux n'ont pas été confrontés. Je souhaite mettre la longue expérience que j'ai acquise dans le domaine juridique et en matière de gestion ainsi que mes capacités à diriger des équipes au service de la Cour et travailler avec le Président et le Procureur à mener l'institution de l'avant, à renforcer ses réalisations et à asseoir son rôle de Cour pénale internationale permanente chargée de faire régner la justice dans le monde.

Le Greffe de la Cour joue un rôle essentiel en garantissant le respect total des droits de l'accusé et la protection des victimes tout en maintenant un équilibre entre les intérêts et les attentes de la communauté internationale. Je possède les capacités et l'expérience nécessaires pour présider aux destinées du Greffe et veiller à ce qu'il dispense effectivement et efficacement les services nécessaires pour aider les juges, l'accusation et la Défense à accomplir leur tâche. J'ai notamment:

- Pendant plus de vingt ans, acquis à des postes de responsabilité croissante une expérience dans le domaine juridique à des fonctions de direction et de gestion au sein de plusieurs institutions nationales et internationales, à l'échelon tant gouvernemental qu'intergouvernemental.
- Pendant plus de dix ans, au Tribunal pénal international des Nations unies pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), dont trois au poste de Greffier adjoint que j'occupe actuellement, assuré la direction du Tribunal et imprimé à celui-ci une orientation pour l'avenir, relevé les innombrables défis auxquels est confronté un tribunal international chaque jour et veillé à ce qu'il fasse preuve d'une capacité à réagir rapidement tout en respectant les normes les plus exigeantes d'équité, notamment lors des procès.
- Prouvé ma capacité à gérer les changements dans une grande organisation aussi bien lorsqu'elle se développe que, comme c'est le cas actuellement, quand elle est confrontée aux questions difficiles liées aux réductions d'effectifs. Quand j'ai pris mes fonctions au Tribunal, celui-ci comptait 11 juges et 200 employés; il compte aujourd'hui vingt-huit juges et 1200 employés. Sous ma conduite, le Greffe du TPIY a été soumis à d'importantes réformes destinées à lui permettre de gérer avec succès le calendrier de procès le plus chargé auquel il ait dû faire face depuis sa création.
- Acquis une expérience approfondie de la gestion et de la mise en œuvre de budgets (le budget annuel du TPIY est d'environ 150 millions de dollars des États-Unis), une aptitude à la diplomatie et à la coopération, une aptitude à gérer les relations avec les médias et la capacité de travailler dans les deux langues officielles de la Cour.
- Acquis une expérience élargie de la gestion des procès en première instance et en appel tant au TPIY qu'au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Pour accomplir avec succès les fonctions de Greffier, il importe de faire preuve à la fois d'une parfaite aptitude à gérer et à diriger tout en possédant une capacité d'analyse juridique et de jugement très sûre. Je crois posséder cette aptitude et une capacité avérée à créer un environnement qui permette au personnel de donner le meilleur de lui-même et de garantir l'utilisation la plus efficace possible de ressources limitées.

Le Greffier est l'un des dirigeants essentiels de la Cour pénale internationale. Ce sont ses responsables qui définissent une organisation tant du point de vue de ce qu'elle produit que de ce qu'elle professe et qui, au bout du compte, en déterminent la trajectoire. Je suis tout à fait enthousiasmé à l'idée de pouvoir devenir le deuxième Greffier de la Cour pénale internationale.

Notice biographique

Date de naissance: 6 août 1957

Nationalité: australienne

Expérience professionnelle

- depuis août 2004
Greffier adjoint
Tribunal pénal international des Nations unies pour l'ex-Yougoslavie, La Haye. Je dirige et j'imprime une orientation au Tribunal; je suis chargé de gérer toutes les unités ayant un lien avec les audiences (soit quelque 400 personnes), notamment la Section d'appui juridique aux Chambres, le Service de protection des victimes et des témoins, le Groupe de l'administration du Tribunal, le quartier pénitentiaire, le Service des conseils de la défense (chargé aussi de l'aide judiciaire) et la Section de la traduction et de l'interprétation; je conseille le Président, les juges et le Procureur en matière de procédure et j'exerce les fonctions de Greffier en étant responsable en dernier ressort du fonctionnement administratif de l'ensemble du Tribunal (soit quelque 1200 fonctionnaires et un budget annuel de 150 millions de dollars des États-Unis).
- de janvier 1999 à août 2004
Juriste hors classe
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, La Haye. Chargé d'émettre des avis sur le plan juridique et administratif à l'intention des sept juges d'appel du TPIY et des Chambres d'appel du TPIR, de diriger la recherche et les équipes de recherche et de rédaction et de concevoir et appliquer le programme de travail.
- de mars 1997 à décembre 1998
Juriste
Tribunal pénal international des Nations Unies pour l'ex-Yougoslavie, La Haye
J'ai dirigé l'équipe des avocats chargés de seconder les juges pendant les dix-huit mois du procès Celebici (plusieurs accusés).
- de 1994 à 1997
Conseiller principal pour les politiques
Special Broadcasting Service (SBS), Sydney, Australie
Chargé de conseiller sur le plan juridique et en matière d'orientation l'organisme national multiculturel australien chargé de télévision et de radio.

- de 1989 à 1993
Juriste/Responsable des politiques
Organisation de coopération et de développements économiques, (OCDE), Paris, France.
- de 1986 à 1988
Assistant juridique de Geoffrey Robertson, avocat de la Cour, 1 Dr Johnson's Chambers, Temple, Londres, Angleterre.
- de 1986 à 1988
Conseiller pour les questions juridiques et les politiques
British Film Institute, Londres, Angleterre.
- de 1985 à 1986
Adjoint au juge Michael Kirby, Président de la Cour d'appel des Nouvelles-Galles du Sud, Sydney, Australie.
- de 1984 à 1985
Juriste adjoint
Australian Film Commission, Sydney, Australie.

Qualifications professionnelles et formation

- Atelier sur l'éthique et l'intégrité destiné au personnel de direction (Nations Unies - février 2007)
- Formation du personnel de direction en matière de gestion (Nations Unies - avril 2005)
- Atelier sur les techniques de négociations fondées sur la collaboration (Nations Unies - novembre 2002)
- Avoué, Lincoln's Inn, Londres, Angleterre - Admission le 3 mai 1988
- Avoué/avocat, Cour suprême de l'État de Victoria - admission le 5 mai 1986
- Avocat, Cour suprême de l'État des Nouvelles-Galles du Sud - admission le 6 juillet 1984

Diplômes universitaires

- Maîtrise en droit (avec mention): London School of Economics and Political Science, Université de Londres, Angleterre, 1988
- Licencié en droit, Université de Sydney, Australie, 1984
- Licencié en sciences: Monash University, Melbourne, Australie, 1980

Langues

- Anglais: langue maternelle
- Bonne connaissance du français écrit et parlé (diplôme d'aptitude linguistique en français de l'Organisation des Nations Unies)

Publications (liste non exhaustive)

- International Criminal Law Review, co-rédacteur en chef, Kluwer, publication trimestrielle, depuis la date de parution du premier volume (décembre 2001).
- Man's Inhumanity to Man – articles en hommage à Antonio Cassese, co-rédacteur en chef, Kluwer, juin 2003.

- Articles sur les procédures et les éléments de preuve au TPIY en hommage à Gabrielle McDonald, co-rédacteur en chef et auteur du chapitre intitulé: Interlocutory Appeals before the ICTY, Kluwer, décembre 2000.
- The Times, supplément éducation, 29 avril 1988 - Empowering Teachers Under the new Copyright Bill.
- Journal of Media Law and Practice, décembre 1987 - The Copyright, Designs and Patents Bill.
- The Producer, novembre 1987 - Film Production under the New Censorship Laws.
- The Listener, 5 mai 1987, page 28 - Offensive Act?

Exposés (liste non exhaustive)

Nombreux exposés, notamment à l'occasion de diverses sessions de formation de juges, de procureurs et d'avocats de la défense en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Kosovo et en Serbie; Universités de Salzbourg et de Berkeley; conférence du Conseil de l'Europe sur la protection des témoins, Athènes; programmes de sensibilisation en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et en Serbie; Société internationale pour la réforme du droit pénal, Charleston; Commission préparatoire de la Cour pénale internationale.

Compétences en informatique

Excellente connaissance des logiciels de traitement de texte, tableurs et bases de données.

6. Pastor Borgoñón, Blanca (Espagne)

[Original: français]

Lettre de motivation

...

En ce qui concerne mes qualifications pour le poste, je voudrais souligner, tout d'abord, que je possède une expérience de vingt ans dans le domaine des juridictions internationales, puisque j'ai travaillé au sein des juridictions communautaires depuis 1986, d'abord à la Cour de justice et, ensuite, au Tribunal de première instance.

Pour ce qui est de cette dernière expérience professionnelle, je tiens à relever que j'ai été la collaboratrice la plus proche du greffier du Tribunal de première instance depuis la création de cette juridiction, en 1989 et que j'ai ainsi été en mesure de participer à tous les travaux nécessaires pour sa mise sur pied. Au cours des années qui ont suivi, j'ai collaboré activement au développement progressif du Tribunal, tant du point de vue juridictionnel qu'administratif. En avril 2002, j'ai été nommée greffier adjoint du Tribunal, responsabilité que j'assume depuis cette date.

J'ai également des connaissances approfondies sur les principes et les règles régissant la procédure, ainsi que sur l'organisation et le fonctionnement des juridictions, tant dans les systèmes nationaux que dans le système communautaire, acquises au cours des huit années pendant lesquelles j'ai travaillé à l'Université espagnole comme chercheuse et enseignante spécialisée en droit de la procédure, au début en tant qu'assistante à l'Université de Valencia et, à la fin du parcours, comme Professeur titulaire de la chaire de droit de la procédure ("*Catedrático de derecho procesal*") à l'Université de La Coruña. Au cours de cette période universitaire, j'ai été particulièrement portée, dans mes sujets de recherche, sur la procédure pénale et la coopération judiciaire internationale, depuis que j'ai travaillé, dans le cadre de la préparation de ma thèse doctorale, sur l'extradition.

Dans ce contexte, je voudrais également souligner, d'une part, que mes aptitudes à la communication écrite sont démontrées par les nombreux ouvrages et articles que j'ai publiés dans des revues juridiques et, d'autre part, que j'ai l'habitude de prendre la parole en public dans le cadre de cours, conférences, séminaires et présentations, qui ont eu lieu au cours de ma période universitaire et qui se tiennent aussi actuellement.

Depuis ma nomination comme Greffier adjoint du Tribunal de première instance, il y a cinq ans, j'exerce le double rôle que cette fonction implique.

D'une part, en tant que chef de service d'une unité administrative importante (comportant quarante personnes environ), j'assume les tâches de gestion du personnel et d'organisation du service; je répartiss le travail du greffe, assurant la meilleure répartition possible de la charge de travail et je prends toutes les mesures nécessaires pour garantir le traitement efficace des dossiers.

Je suis également responsable des contacts entre le greffe et, d'une part, les cabinets des juges du Tribunal et, d'autre part, les représentants des parties; dans ce contexte, je voudrais souligner que j'ai toujours insisté auprès de mes collaborateurs sur l'importance d'appliquer une approche «*user friendly*» dans les rapports avec les interlocuteurs du greffe.

Je m'occupe enfin de tout ce qui concerne les rapports avec l'administration et les autres services (traduction, interprétation, recherche et documentation, greffes des deux autres juridictions communautaires) de mon institution.

D'autre part, en tant que Greffier adjoint du Tribunal, j'assure la coordination des pratiques du greffe et le traitement procédural approprié des affaires; je m'occupe de la préparation et du suivi des demandes budgétaires concernant la juridiction et je collabore aux travaux des groupes institués au sein de la Cour pour s'occuper de sujets de caractère institutionnel (ainsi, la préparation des conséquences des deux derniers élargissements, la préparation du plan de crise de l'institution en cas de pandémie de grippe aviaire ou l'analyse des mesures à prendre dans le cadre de l'entrée en fonction du Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne).

De par mes fonctions de Greffier adjoint du Tribunal de première instance, j'ai acquis une connaissance approfondie du fonctionnement des juridictions internationales et des institutions communautaires, de leur processus décisionnel et de leur fonctionnement administratif, ainsi qu'une solide expérience en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, les infrastructures et les questions budgétaires.

J'aimerais, enfin, mettre l'accent sur mes connaissances et mon expérience en matière informatique qui m'ont permis, dans le cadre de mon souci permanent d'obtenir des gains d'efficacité sans diminution de la qualité des prestations, de concevoir et de gérer la réalisation de systèmes informatiques destinés à améliorer les conditions de travail et les performances non seulement du greffe du Tribunal de première instance, mais également des juges du Tribunal et de leurs collaborateurs.

Je voudrais maintenant mettre toute mon expérience et mon savoir faire à la disposition de la Cour pénale internationale et participer au défi que représente la consolidation d'une telle nouvelle institution internationale. Œuvrer à la réussite d'une institution qui a pour but d'empêcher que les crimes internationaux les plus graves ne demeurent impunis et, en même temps, de prévenir leur commission, serait pour moi un nouveau défi, aussi bien du point de vue professionnel que personnel et je suis prête à m'investir à fond dans cette entreprise tout à fait passionnante.

Je joins à la présente candidature une liste de mes publications, cours, séminaires et conférences.

...

Notice biographique

Sexe: féminin
Date de naissance: 25 novembre 1955
Lieu de naissance: Valencia (Espagne)
Nationalité: espagnole

Éducation

1973-1978 Licenciatura en Derecho (Diplôme universitaire qui sanctionne les études de droit de cycle long), Université de Valencia, Espagne
Juin 1982 Doctor en Derecho (Sobresaliente cum laude) (thèse de doctorat intitulée «Aspectos procesales de la extradición en derecho español»), Université de Valencia, Espagne

Langues

Espagnol: langue maternelle
Français: excellente connaissance
Anglais: très bonne connaissance
Connaissance passive de l'allemand, de l'italien et du portugais

Fonctions actuelles

Depuis avril 2002

Je suis le greffier adjoint du Tribunal de première instance des Communautés européennes et, en cette qualité, je participe à l'ensemble de tâches juridictionnelles et administratives du greffier.

Cette fonction implique notamment:

- la gestion courante du greffe sur le plan administratif (gestion du personnel, répartition du travail, demandes budgétaires...);
- la coordination et l'harmonisation des pratiques de travail dans les différentes équipes du greffe; l'instauration de nouvelles pratiques en ce qui concerne les compétences graduellement confiées à la juridiction (procédures dans les affaires de propriété intellectuelle, procédures dans les affaires en pourvoi);
- la coordination et l'organisation des rapports entre les cabinets et le greffe, d'une part, et le Tribunal et les services de l'institution, d'autre part;
- la responsabilité des différents systèmes informatiques gérés par le greffe, ainsi que des développements informatiques destinés à faciliter le travail et accroître l'efficacité non seulement du greffe, mais également du Tribunal en général;
- la préparation et le suivi des demandes budgétaires de l'institution, en ce qui concerne le Tribunal de première instance;
- la participation aux groupes de travail chargés de questions «institutionnelles» (élargissements, plan de crise de l'institution en cas de pandémie de grippe aviaire); la participation aux *travaux concernant l'entrée en fonction du nouveau «Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne»* mérite une mention particulière;
- la préparation et le suivi des propositions législatives émanant de l'institution et la participation aux discussions et négociations y relatives au sein du Conseil de l'Union européenne.

Expérience professionnelle

Fonctions dans les juridictions communautaires

Avril 2002	Greffier adjoint, tribunal de première instance
Novembre 1994	Administrateur principal, tribunal de première instance
Novembre 1989	Administrateur, Greffe du tribunal de première instance
Septembre 1986	Administrateur, Greffe de la Cour

Université de Luxembourg

2005 - 2007	Chargée du cours sur la procédure devant le Tribunal de première instance dans le cadre du <i>Master en droit européen</i>
-------------	--

Universités espagnoles

1992 - 1994	<i>Catedrático de derecho procesal</i> (Professeur titulaire de la chaire de droit de la procédure, suite à un concours sur titres et épreuves), Université de la Coruna
-------------	--

- 1985 - 1986 *Profesor Titular de derecho procesal* (poste permanent d'enseignant de droit de la procédure, suite à un concours sur titres et épreuves), Université de Valencia
- 1979 - 1985 *Becaria y Profesor no numerario de derecho procesal* (Chercheur et enseignant de droit de la procédure), Université de Valencia

7. Pillay, Kalyani (Afrique du Sud)

[Original: anglais]

Lettre de motivation

Ce poste comporte les fonctions essentielles qui suivent: gérer les diverses sections et divisions du Greffe, assurer l'organisation des travaux judiciaires, veiller à ce que soient dispensés des services administratifs de qualité, conférer et établir des relations organisées avec le Bureau du Procureur, contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une planification stratégique des activités de la Cour et intervenir comme intermédiaire entre la Cour, les États Parties et d'autres organisations.

J'estime que je suis parfaitement qualifiée pour accomplir l'ensemble des fonctions essentielles susmentionnées. En ma qualité de directrice spéciale chargée des questions internationales, et pour les besoins de la coopération internationale, j'ai été appelée à établir des contacts avec les responsables des ministères publics de l'ensemble des États de l'Afrique australe, de même qu'avec leurs homologues dans d'autres États situés en Afrique, au Moyen Orient, en Extrême Orient, en Europe et en Amérique. En ce qui concerne les États africains, cette concertation a porté également sur la possibilité qu'ont les pays en développement d'user en commun des compétences et de l'expertise dont ils disposent sur le plan juridique.

En ma qualité de directrice spéciale au Bureau central du ministère public, j'ai joué un rôle déterminant au niveau de l'élaboration, de l'application et du suivi des programmes d'action, sur le plan national, en matière de poursuites pénales. Dans les fonctions de directrice générale de la division de l'information et de la gestion de systèmes, que j'ai exercées antérieurement au ministère de la Justice, j'ai accompli des tâches de même nature.

En tant que directrice spéciale et ancien chef du Bureau des avocats de l'État, j'ai acquis une grande expérience de l'ensemble des problèmes complexes que soulèvent les poursuites pénales ainsi que des difficultés qui en résultent sur le plan civil, au côté de hauts responsables du Bureau central du ministère public qui traitaient de ces questions.

Dans tous les postes à responsabilité que j'ai occupés, j'ai acquis une expérience importante de la gestion de l'ensemble des services administratifs et financiers qui étaient appelés à m'apporter leur appui dans le cadre de mes fonctions.

À l'occasion de la mise en œuvre d'un projet que je dirigeais, visant à améliorer la prestation des services qu'assurait l'une des cours spécialisées parmi les plus importantes de l'Afrique du Sud, ainsi que dans le cadre des fonctions que j'ai assumées au Bureau central du ministère public, j'ai acquis une connaissance approfondie des besoins que supposent les travaux judiciaires en matière de soutien organisationnel.

Dans toutes les fonctions que j'ai exercées jusqu'à ce jour, j'ai été amené à gérer des éléments relevant de plusieurs disciplines, tout en m'efforçant d'intégrer ces composantes dans un tout cohérent, qui soit en mesure de servir les finalités de l'organisation dans son ensemble. À cet égard, j'ai géré et coordonné les éléments suivants:

- les technologies de l'information;
- les avocats et les procureurs;

- les administrateurs;
- les enquêteurs; et
- le personnel de sécurité.

J'ai eu, à de multiples reprises, l'occasion de m'occuper d'organisations non gouvernementales, de groupes apportant une aide aux victimes, et, à l'occasion de toutes mes interventions, j'ai défendu la culture des droits de l'homme.

Notice biographique

Situation familiale: mariée, deux enfants (âgés de 18 et 22 ans)
Date de naissance: 13 août 1962

Titres universitaires

- Baccalauréat en droit Université de Durban –Westville (1984)
- Licence en droit Université de Natal (PMB) (1986)
- Admis au Barreau 1989
- Admis au Barreau 1993

Expérience professionnelle

- de 1987 à 1995
Avocat stagiaire, avocat et praticienne de l'immobilier de la firme A K Essack, Morgan Naidoo & Co.
Mon travail portait sur les domaines suivants de la pratique juridique: administration successorale, indemnisation d'accidents, de la route, rédaction de contrats, établissement de testaments, demandes de licences pour des débits de boissons, affaires familiales et matrimoniales, affaires pénales, contentieux général (Haute Cour et juridictions inférieures), délits divers, enregistrement de fiducies et d'actes de donation et de nombreuses questions liées à la pratique de l'immobilier.
- de 1995 à 2002
Avocat de l'État – Johannesburg
Nommée chef du Bureau des avocats de l'État à Johannesburg en novembre 1995. On était au tout début du processus de transition vers le nouveau régime démocratique en Afrique du Sud. J'ai administré ce Bureau, en intervenant sur toutes les questions juridiques qui se posaient de même que sur les questions administratives et financières que soulevait la gestion d'environ cent personnes (dont 45 pour cent étaient des juristes). Il fallait gérer la transition à cette époque, et cette circonstance favorisait le développement d'une culture des droits de l'homme, dès lors qu'il y avait lieu de traiter des questions juridiques au nom de l'État. J'ai acquis, au cours de cette période, un très grand savoir-faire en matière de gestion et de planification de moyens. Le texte complet de mon curriculum vitae contient davantage de précisions sur les responsabilités que j'ai exercées et l'expérience que j'ai acquise. J'ai été également chargée de veiller à la mise en place et à la gestion des nouveaux systèmes de technologies de l'information dans le cadre des opérations financières et des dossiers judiciaires que traitait, au niveau national, le Bureau des avocats de l'État. Je dispose, à ce titre, d'une bonne expérience de la gestion de projets.

- de 2002 à 2004
Directrice générale – gestion et optimisation de systèmes (division de l’information et de la gestion de systèmes), ministère de la Justice et du développement constitutionnel.
Direction de la division de la gestion et optimisation de systèmes. La division apporte un appui en matière de technologies de l’information et des communications et de système d’information à toutes les divisions opérationnelles du ministère de la Justice traitant avec l’ensemble des tribunaux du pays. Relevaient de mon autorité les directions de systèmes de gestion de la Justice, des systèmes financiers, des communications numériques et de la gestion des dossiers. De la division dépendaient la gestion du service des appels ainsi que la gestion de niveau de service avec les fournisseurs. Dans l’exercice de cette responsabilité, j’ai acquis, en procédant à l’analyse du processus judiciaire, une connaissance approfondie du fonctionnement des juridictions, tant au niveau des tribunaux de première instance que des instances supérieures, cours d’appel et Cour constitutionnelle. J’ai eu également à traiter de demandes, adressées par des juges à d’autres fonctionnaires, qui visaient à obtenir des mesures en faveur d’employés affligés d’un handicap visuel.

- de mars 2004 à janvier 2005
Administrateur de projets spéciaux et conseiller du directeur général du ministère de la Justice
J’ai été chargée par le directeur général du ministère de la Justice et du développement constitutionnel d’assurer la mise en œuvre d’un projet visant à améliorer les prestations de services dans un des tribunaux spécialisés de Johannesburg. Le projet impliquait un processus de restructuration complet, le redéploiement des moyens, le choix et la mise en place d’infrastructures adéquates pour assurer des services judiciaires. Cette opération a été réalisée en utilisant le minimum de fonds et de ressources humaines. Une fois le projet mené à bien, à la fin du mois de juin 2004, j’ai occupé la fonction de conseiller du directeur général au sein de son service. Mon rôle consistait à fournir au directeur général des avis sur toute une série de questions juridiques ou d’autres problèmes liés à la nature du ministère. Il m’a été également demandé de suivre et de contrôler, au niveau national, des projets et opérations de caractère spécial. Cette tâche impliquait l’établissement de contacts étroits avec les tribunaux et donnait lieu à de nombreuses visites aux présidents de ces juridictions ou à leurs premiers magistrats ainsi qu’à des entretiens avec eux. Les besoins de ces tribunaux ainsi que les difficultés qu’ils rencontraient faisaient l’objet d’un inventaire et des réformes étaient mises en œuvre dans toute la mesure du possible.

- depuis février 2005
Directrice spéciale au Bureau central du ministère public
J’exerce, en ce moment, les fonctions de conseiller spécial auprès du chef du Bureau central du ministère public. Le champ de mes attributions, à ce poste, couvre plusieurs domaines, à savoir:
 - diriger, pour le compte du Bureau central du ministère public, la direction des affaires internationales et de la coopération;
 - fournir des avis et exercer une supervision, conformément au plan stratégique, sur les circonscriptions où sont exécutées les directives formulées;
 - coordonner l’ensemble des relations réciproques entre les différents acteurs et rendre compte aux commissions parlementaires de l’Assemblée nationale et du Conseil des provinces;
 - suivre et gérer, tant sur le plan intérieur qu’à l’extérieur, certains des principaux interlocuteurs du Bureau central du ministère public;

- assurer la rédaction et favoriser la signature des protocoles d'accord entre le Bureau central du ministère public de l'Afrique du Sud et les ministères publics des pays en développement de l'Afrique australe et d'autres entités jouant le même rôle au plan international;
- obtenir des informations et assister à des exposés sur les différents systèmes juridiques de onze pays en développement de l'Afrique australe, ainsi que des pays suivants: Kenya, Bénin, Nigéria, Ukraine, Chili, Canada, États-Unis, Malaisie, Chine, Irlande, etc. J'ai également mis en place un réseau important d'interlocuteurs privilégiés au sein des juridictions internationales qui traitent de questions pénales;
- faciliter et coordonner l'ensemble des échanges avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et représenter le Bureau central du ministère public au sein de la Conférence des Parties et auprès de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, qui se réunissent une fois par an, ou deux fois si nécessaire, à Vienne;
- superviser les réactions des media et veiller à ce que la stratégie dirigée vers les media soit bien mise en œuvre;
- prendre part aux travaux de l'équipe chargée de l'élaboration du plan d'action du Bureau central du ministère public;
- représenter l'Afrique du Sud au sein du groupe de travail qui s'occupe de la convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (OCDE);
- intervenir comme directrice générale du Bureau central du ministère public (novembre 2006).

8. Rackwitz, Klaus (Allemagne)

[Original: anglais]

Lettre de motivation

J'ai l'honneur de présenter ma candidature au poste de Greffier de la Cour pénale internationale.

Toute ma carrière a été consacrée aux tribunaux et à la fonction judiciaire, d'abord en qualité de magistrat, et, depuis les quinze dernières années, comme administrateur et gestionnaire de tribunaux exerçant des responsabilités croissantes, d'abord en tant que juge qui se partageait entre le siège et l'administration, et finalement, avant de rejoindre les rangs de la Cour pénale internationale (CPI), comme chef d'une direction du ministère de la Justice du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, chargé de traiter toutes les questions relatives aux technologies de l'information et à la réorganisation des méthodes de travail et de gérer un budget annuel d'environ 70 millions d'euros. Au cours de cette période, j'ai acquis une expérience approfondie des problèmes essentiels que soulève l'administration d'une juridiction: le budget et les finances, les ressources humaines, les achats, la réorganisation des méthodes de travail, le traitement de l'information et les technologies de l'information.

J'ai mené à bien plusieurs projets importants qui concernaient, dans le Land dont je relevais, le fonctionnement de l'institution judiciaire, la mise en œuvre de tous ces projets s'échelonnant sur de nombreuses années et nécessitant l'engagement de budgets de plusieurs centaines de millions d'euros. Tous ces projets ont été réalisés et ont apporté, en termes d'efficacité, des améliorations importantes dans les secteurs qu'ils concernaient, contribuant ainsi à accroître la qualité des jugements rendus et le respect des délais dans le Land dont je viens. En tant que gestionnaire, je cherche à confier des responsabilités à mes collaborateurs et je retiens une démarche axée sur les résultats visant à déterminer le «quoi» et le «comment», de préférence à un mode de gestion se limitant à identifier le «qui» et le «pourquoi».

En substance, toute mon activité professionnelle, au cours des quinze dernières années, a été orientée vers un objectif prioritaire: parvenir à ce que les jugements des tribunaux et les décisions d'autres entités judiciaires, comme les parquets ou des organes administratifs, soient adoptés dans des délais plus courts ou avec une meilleure utilisation des ressources ou soient d'une qualité supérieure. J'ai la ferme conviction que tous les services d'appui d'un tribunal ou de toute autre instance judiciaire importante doivent viser un tel objectif s'ils veulent jouer un rôle important et obtenir les meilleurs résultats.

J'ai servi la Cour pénale internationale depuis ses tout premiers jours, d'abord comme consultant auprès de la mission préparatoire qui est intervenue avant la mise en place de la Cour et, depuis le mois de janvier 2003, en tant qu'administrateur au sein du Bureau du Procureur. Aussi ai-je une connaissance précise de la situation actuelle de la Cour, de ses besoins, des défis auxquels elle est confrontée, mais également des forces qu'elle recèle. Je crois bénéficier de l'estime des représentants des États Parties et des parties prenantes de la société civile, notamment les principaux représentants des organisations non gouvernementales qui soutiennent notre institution. Je demeurerai un représentant irréprochable, honnête et bien informé de la Cour, donnant la priorité aux résultats et aux faits.

En tant que Greffier de cette Cour, je servirai tous ses organes avec le même engagement et le même professionnalisme, en tenant compte des règles qui s'imposent à nous, en respectant l'indépendance des organes, car il y a là un élément dont dépend

la crédibilité de l'institution sur le plan judiciaire, mais aussi en défendant et en mettant en avant, dans toute la mesure du possible, le principe d'une cour unique. J'accepte que l'évaluation de mon comportement professionnel repose pour l'essentiel sur le degré de satisfaction des clients du Greffe et sur la part que j'aurai prise dans la mise en œuvre de l'accord de prestation de services, qui constituera l'élément de base de tous les services qui seront fournis sur le plan administratif et judiciaire. L'engagement d'un dialogue permanent avec l'ensemble des parties prenantes au sein de la Cour et la mise en place d'un système d'information continue favoriseront en permanence la cause du progrès.

La création de la Cour pénale internationale représente une étape essentielle du développement du droit humanitaire. Je souhaite indiquer à tous que je m'engage à œuvrer, avec la plus grande détermination et sans ménager mes efforts, en faveur du renforcement de la Cour, pour veiller à ce que justice soit rendue aux victimes et assurer la promotion de l'état de droit.

Notice biographique

Né le 22 janvier 1960, marié, deux enfants

Fonction occupée actuellement

Administrateur hors classe, Bureau du Procureur (BdP), Cour pénale internationale (CPI).

Études universitaires

- Étude du droit à l'Université de Cologne, avec une spécialisation en «droit des gens» et en droit européen (1979 - 1986). Premier diplôme d'État (équivalant à une maîtrise en droit) obtenu en janvier 1987 à la Cour d'appel de Düsseldorf.
- Poursuite des études en qualité d'avocat stagiaire et de juge stagiaire exerçant dans le ressort de la Cour d'appel de Düsseldorf (1987 - 1990). Second diplôme d'État obtenu au mois de juillet 1990 au sein du ministère de la Justice dans cette ville (titulaire d'une mention et faisant partie des quinze pour cent d'étudiants qui ont obtenu, à la fin de l'année universitaire, les meilleurs résultats).
- Autorisé à exercer la profession d'avocat, de procureur et de juge. Nommé juge en septembre 1990 dans un tribunal de première instance.

Expérience professionnelle

- depuis décembre 2003
Administrateur hors classe, Bureau du Procureur, Cour pénale internationale (CPI)

Champ d'activité:

- fournir un appui administratif au Bureau du Procureur, en étroite coopération avec les sections compétentes du Greffe qui dispensent la plus grande part des services administratifs, l'élément essentiel de mon activité étant dirigé vers les questions financières, la préparation du budget l'évaluation du travail accompli, et la prestation de services linguistiques de qualité;
- intervenir comme point de contact entre le Bureau et le Greffe; veiller à ce que l'ensemble des services administratifs requis soient définis par le

Bureau et transmis au Greffe; représenter le Bureau au sein des groupes de travail compétents qui ont été constitués par plusieurs organes (Comité consultatif pour les technologies de l'information, Comité sur les locaux permanents, Comité de contrôle du matériel, Comité des réclamations, etc);

- accompagner le Procureur et le conseiller à l'occasion de réunions administratives de la Cour (Conseil de coordination, Comité de contrôle interne);
- organiser et fournir l'ensemble des services qui ont trait à l'analyse et aux méthodes de présentation des éléments de preuve; veiller à ce qu'il soit procédé à l'enregistrement et à la conservation, en toute confidentialité, de la totalité des éléments de preuve, existants et éventuels; recevoir la totalité des communications et renvois déferés, en accuser réception, procéder à un premier examen et en assurer la transmission.

Attributions:

- Gestion de la Section des services en donnant un avis au Procureur sur l'efficacité des méthodes de travail, les structures administratives et l'administration des ressources au sein du Bureau; en procédant à la gestion d'ensemble de l'Unité des services linguistiques, y compris la fourniture de services de traduction, d'interprétation et d'autres prestations que peut exiger le Bureau; et en procédant à la gestion d'ensemble de l'Unité des informations et des éléments de preuve, y compris la réception, l'enregistrement, l'archivage sécurisé et la localisation de tous les éléments d'information parvenant au Bureau;
- Préparation et approbation du budget du Bureau, en procédant à la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des budgets annuels du Bureau, en liaison avec le Greffe de la Cour si nécessaire, y compris la négociation du budget aux fins de sa présentation à la Commission du budget et des finances et à l'Assemblée des États Parties;
- Contrôle de l'ensemble des questions financières, en suivant la totalité des mouvements financiers qui apparaissent sur les comptes du Bureau, en procédant à l'analyse des dépenses et en en tirant des conclusions pour la planification des finances à court, à moyen et à long terme et en assurant la liaison avec les vérificateurs aux comptes internes et avec le Commissaire aux comptes en tant que de besoin;
- Supervision de l'ensemble des activités en matière de technologies de l'information pour le compte du Bureau, en donnant des directives et des conseils au chef de l'Unité de la base de connaissances; en représentant le Bureau dans les organes de décision existant au sein de la Cour; en contrôlant les achats concernant les outils informatiques; en représentant le Bureau auprès de tiers;
- Supervision de l'ensemble des activités de l'Unité des services linguistiques, en examinant et en approuvant les pratiques normales et les autres opérations, telles que mises en œuvre par le chef de l'Unité des services linguistiques;
- Gestion des ressources humaines, en procédant à l'administration du personnel (y compris les prestataires de services et consultants indépendants recrutés pour une courte période) en étroite coopération avec le Greffe de la Cour (Direction des services administratifs communs) et en administrant d'autres programmes d'affectation de personnes au sein du Bureau.

- du mois de janvier au mois de décembre 2003
Conseiller principal chargé des informations et des éléments de preuve, CPI

Champ d'activité:

Définition de la prochaine structure en matière de technologies de l'information au sein du Bureau; mise en place de systèmes adéquats de gestion des connaissances et de traitement des éléments de preuve et des informations;

En tant qu'administrateur principal par intérim: organisation du travail quotidien au sein du Bureau, y compris le recrutement et les contacts avec les autres organes de la Cour.

Fonctions et responsabilités:

- Établissement du projet de budget pour 2004 du Bureau du Procureur, calcul des dépenses de personnel et des dépenses hors personnel, négociation du projet de budget de la Cour avec les autres organes principaux de la Cour et le Comité du budget et des finances; exécution du budget approuvé pour le Bureau pour 2002/2003; préparation des recrutements, y compris les définitions d'emploi et les entretiens avec les candidats au cours de la phase initiale de recrutement du Bureau; représentation du Bureau en tant que coordinateur pour d'autres questions administratives (en particulier les achats, la gestion des équipements, les technologies de l'information), préparation des accords de prestation de services et des décisions prises par le Conseil de coordination de la Cour.

- de juin 1996 à décembre 2003
Chef d'une direction ministérielle («Ministerialrat»)

Champ d'activité:

- Chef de la direction des technologies de l'information du ministère de la Justice du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, avec une compétence s'étendant à l'ensemble des juridictions et des parquets; responsabilité d'environ 25 000 postes de travail dans le ressort de la circonscription territoriale. Responsable pour l'ensemble des questions de gestion et d'administration des tribunaux pour les technologies de l'information, celles-ci étant considérées comme un élément essentiel de la réorganisation judiciaire, y compris les questions de droit des finances publiques, de marchés publics et d'affectation des fonds publics; appelé à contrôler le processus complexe de réaménagement de projets, y compris l'analyse des processus de gestion et leur restructuration. Responsable de la gestion de projets de grande échelle en matière de technologies de l'information (conception de logiciels, projets de création de programmes, externalisation de services en matière de technologies de l'information), notamment dans le cas de projets complexes de traitement de documents et d'informations;
- Élu à la présidence de la Commission État fédéral/Länder sur les technologies de l'information dans le secteur judiciaire (organe subsidiaire de la conférence des ministres de la Justice des Länder et du gouvernement fédéral allemands).

Fonctions et responsabilités:

- Préparation des décisions stratégiques du ministère de la Justice en ce qui concerne la réorganisation des procédures de travail judiciaire et l'utilisation des technologies de l'information; mise en œuvre de ces décisions par la voie de projets de réorganisation de grande échelle; examen de ces décisions avec les présidents des cours d'appel et avec les chefs des parquets du Land; négociation avec les organes de représentation du personnel et les associations professionnelles;

- Préparation (rédaction de l'avant-projet, négociation de la répartition des crédits avec les autres organes principaux du ministère et défense du projet de budget devant le Parlement du Land) et mise en œuvre de la totalité du budget des technologies de l'information pour l'appareil judiciaire du Land, y compris la préparation et l'exécution de tous les marchés correspondants, la répartition des crédits, la supervision des dépenses, le contrôle et la vérification des comptes;
 - Préparation des stratégies budgétaires (financement à long terme, reconduction de services votés, introduction de nouvelles structures budgétaires [budgétisation axée sur les produits de préférence à la comptabilité d'exécution du budget]), négociation des grandes lignes budgétaires et des restrictions budgétaires avec les entités subordonnées (cours d'appel, parquets, tribunaux administratifs supérieurs, etc., soit au total 256 entités judiciaires différentes), explication du budget aux instances représentatives des divers groupements professionnels (organes représentant les magistrats, syndicats représentant les fonctionnaires n'appartenant pas au corps judiciaire).
- de décembre 1994 à juin 1996
Juge et chef par intérim d'une direction ministérielle

Champ d'activité:
 - Au ministère de la Justice et des affaires européennes du Land de Brandenburg: chef du service chargé de la réorganisation de l'appareil judiciaire, des technologies de l'information et des marchés publics. Détaché par le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie auprès du Land de Brandebourg pour apporter mon concours à la mise en place de nouvelles structures dans la partie orientale de l'Allemagne après la réunification.
Fonctions et responsabilités:
 - Conception et mise en œuvre d'un ensemble de procédures ordinaires de traitement des instances civiles et pénales, y compris la formation des administrateurs de tribunaux en matière de gestion de projets, d'analyse et de conception des processus de gestion;
 - Élaboration et mise en œuvre de la stratégie en matière de technologies de l'information pour l'ensemble de l'appareil judiciaire;
 - Préparation et exécution du budget pour l'ensemble de l'appareil judiciaire du Land en matière de technologies de l'information, de bureautique, de mobilier, de véhicules, de fournitures, de matériel (tous les postes de dépenses à l'exception des dépenses de personnel et des dépenses de location et de construction) correspondant à un montant d'environ 16 millions d'euros par an, y compris la rédaction du projet de budget et les négociations avec les autres organes principaux du ministère, les juridictions de niveau inférieur et les parquets (35 entités environ à l'échelle du Land). Préparation et exécution de l'ensemble des opérations d'achat dans les domaines susmentionnés.
 - de février 1993 à décembre 1994
Juge chargé de l'administration de l'appareil judiciaire (juge et chargé de dossier)

Champ d'activité:
 - Chargé de l'administration de l'appareil judiciaire, des technologies de l'information pour les magistrats et les parquets, de la réorganisation des services judiciaires et techniques de la Cour d'appel de Düsseldorf

(«Oberlandesgericht»). Chef de file du groupe spécial sur les technologies de l'information au service des juges et des parquets.

Fonctions et responsabilités:

- Conception de l'ordonnancement des opérations et des procédures normales de traitement des affaires civiles et pénales dans les juridictions dont le fonctionnement repose sur les technologies de l'information contemporaines, y compris l'élaboration de stratégies à moyen terme en matière de technologies de l'information;
 - Formation de juges et de procureurs à l'utilisation des technologies de l'information contemporaines dans le travail judiciaire;
 - Préparation et mise en œuvre de «budgets distincts en matière de technologies de l'information» pour le compte des juridictions et des parquets situés dans le ressort de la Cour;
 - Préparation et classement des postes apportant un soutien technique à l'appareil judiciaire;
 - Rédaction et négociation du budget de la Cour en matière de technologies de l'information, y compris le budget des juridictions de niveau inférieur et des parquets (vingt-six tribunaux, cinq parquets);
 - Mise en œuvre des deux premiers budgets réalisés en matière de technologies de l'information au sein de l'appareil judiciaire de ce Land, y compris l'ensemble des achats nécessaires et le recrutement du personnel appelé à pourvoir les postes créés à cet effet; définition des politiques à suivre en matière d'utilisation des technologies de l'information pour le compte des juridictions et des parquets, y compris l'élaboration des outils budgétaires nécessaires (planification à court et à moyen terme, schémas de financement, etc).
- de septembre 1990 à février 1993
Juge au tribunal d'instance:
Juge pour les affaires civiles et pénales (en première instance et en appel) au tribunal d'instance de Krefeld et au tribunal de grande instance de Nettetal: diverses fonctions accomplies dans différents secteurs; chargé de superviser les questions administratives dans le ressort du tribunal de grande instance de Nettetal et du tribunal d'instance de Krefeld; formation des magistrats venant d'être nommés aux technologies de l'information.

Activité d'enseignement

Enseignement universitaire (1990 - 1994):

Aux Universités de Cologne et de Düsseldorf (droit civil pour les étudiants en droit de première année) et à l'Académie technique de Wuppertal (droit commercial et droit des technologies de l'information, principalement pour le compte des étudiants de troisième cycle); nommé en qualité d'examineur pour l'attribution du diplôme d'État aux étudiants en droit du Land de Brandebourg.

Centres d'intérêts scientifiques

Droit humanitaire et droit pénal; questions relatives au droit des technologies de l'information, y compris les questions de cybergouvernement, de commerce en ligne, et droit relatif à la protection de la confidentialité des données; méthodologie moderne du droit des finances publiques, et notamment les questions de nouveaux modèles d'orientation, de budgétisation axée sur les produits, etc.

Aptitudes particulières

Gestion de projets, en particulier de projets de grande échelle ou à long terme; réorganisation et rationalisation des procédures de travail et des structures administratives par l'analyse des processus de gestion et leur restructuration (y compris les outils informatiques nécessaires à cette fin).

Affiliations professionnelles

- Deutscher Richterbund (Association des magistrats et procureurs allemands)
- Deutscher Juristentag (Association des juristes allemands)
- Deutscher EDV-Gerichtstag (Association allemande pour l'informatique dans l'appareil judiciaire)

9. Sankurathripati, Rama Rao (Inde)

[Original: anglais]

Lettre de motivation

Je présente ma candidature au poste de greffier de la Cour pénale internationale, ayant dûment pris en considération, d'une part, les qualités requises pour remplir une telle fonction, et la compétence qu'elle suppose, et d'autre part, les aptitudes qui sont les miennes et mon expérience personnelle, et, étant parvenu à la conclusion qui me paraît raisonnable que les unes et les autres se situent au même niveau. La raison principale qui me conduit à faire acte de candidature à ce poste est d'ordre fonctionnel.

En large partie, le Greffier est responsable vis-à-vis de la présidence de la Cour et fournit l'appui et l'assistance technique dont celle-ci a besoin; il assure l'ensemble des fonctions qui incombent au Greffe et veille à ce que la Cour dispose d'une administration, d'une gestion et de finances, tout en faisant en sorte que l'institution fonctionne jour après jour, en prenant en charge les témoins, les organisations non gouvernementales, et la tenue des sessions de l'Assemblée des États Parties. À l'évidence, il s'agit d'un poste qui exige de celui qui l'occupe une acuité juridique en matière de droit international, de droits de l'homme et de droit international humanitaire, une expérience en matière d'administration, de gestion et de finances à un niveau élevé, une pratique de la diplomatie pour pouvoir traiter avec les délégations des États Parties au Statut, un savoir-faire et une aptitude à maintenir des relations harmonieuses et avantageuses avec l'État hôte et, surtout, l'obligation de s'engager au service de l'institution et de soutenir et assister avec loyauté la présidence de la Cour dès lors que sont en jeu un ensemble de questions confidentielles et délicates.

Je confesse avec humilité que je dispose des qualités nécessaires pour faire face aux exigences d'un tel poste. Au cours des 36 années de ma carrière juridique et judiciaire, depuis que j'ai obtenu mon diplôme d'études générales en droit en 1970 et une licence en droit en 1971, j'ai pris part à des activités dans les domaines de la recherche juridique, l'enseignement, la consultation juridique, la diplomatie et les relations internationales. Durant cette longue période, et pendant plus d'un quart de siècle, j'ai été directement associé à l'activité de l'Organisation des Nations Unies et des institutions qui en relèvent à plusieurs titres, en qualité de diplomate et de conseiller juridique. Plus particulièrement, depuis 1998 et pendant près de dix ans, j'ai été fonctionnaire international au sein du système des Nations Unies, au service de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) à New York.

Dans mon pays, j'ai été amené à occuper la fonction la plus élevée de conseiller juridique en chef au ministère des affaires étrangères, au terme d'une longue série d'expériences et d'années de service, à partir de 1982, au cours desquelles j'ai été appelé à traiter de tous les aspects du droit international, des droits de l'homme et du droit international humanitaire en sus des questions d'administration et de gestion qui sont le lot d'un conseiller juridique dans un État. En tant que conseiller juridique du ministère des affaires étrangères, j'ai été appelé également à traiter de questions relevant du système de droit national pour l'ensemble des questions qui concernaient le ministère; j'ai apporté mon assistance, pendant plusieurs années, à l'Attorney General de l'Inde sur des questions intéressant les droits de l'homme et à propos de commissions d'enquête. En outre, j'ai été membre du Conseil indien de l'arbitrage et de plusieurs autres organes juridiques.

Sur le plan international, en tant que diplomate et délégué à plusieurs réunions et conférences qui se sont échelonnées sur une période de vingt-cinq ans, il allait de soi qu'un représentant se devait de prendre part à de nombreuses réunions et conférences qui portaient sur des sujets divers. Parmi les exemples significatifs, je peux citer la présidence, chaque année, des réunions au titre de la résolution sur la Commission du

droit international (CDI), du Groupe d'experts juridiques, institué au titre de la Convention pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé qu'a adoptée l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). J'ai par ailleurs été, pendant cinq ans, le premier président élu de la Commission des finances de l'Autorité internationale des fonds marins; j'ai été membre de la délégation de mon pays et j'ai dirigé cette dernière à toutes les réunions du Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale et de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour criminelle internationale; j'ai été membre du comité de rédaction du Statut de Rome, et j'ai présidé le Groupe chargé des questions institutionnelles et financières pendant toute la durée des travaux du Comité préparatoire et de la Conférence de plénipotentiaires à Rome.

Il n'est pas nécessaire de souligner davantage l'expérience en matière d'administration et de gestion que ces diverses fonctions m'ont permis d'acquérir au cours de trois décennies de service public, au niveau national et au niveau international.

L'étude du droit a été le fondement de ma carrière, à compter du doctorat en droit international que j'ai obtenu au terme d'un cursus qui s'est échelonné sur les années 1979 et 1980 jusqu'à l'enseignement que j'ai dispensé comme professeur pendant plus de cinq ans de 1977 à 1982, sans omettre l'intérêt constant que j'ai accordé, tout au long de ma carrière, aux missions d'enseignement en qualité de professeur invité. Même dans le poste que j'occupe en ce moment à l'OMPI, je donne des conférences dans plusieurs universités des États-Unis, et notamment des facultés de droit, et je dirige des programmes de stage destinés à de jeunes et brillants étudiants en droit. Leurs mémoires portent sur un large éventail de questions de droit international.

J'ai longtemps travaillé dans le domaine des droits de l'homme et j'ai été étroitement associé au mouvement des ONG: j'ai rédigé le premier rapport de l'Inde au titre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et je suis intervenu, conjointement avec l'Attorney General de l'Inde, devant le Comité des droits de l'homme; j'ai été membre, en 1986 à Genève, du groupe d'experts des Nations Unies sur les peuples indigènes et j'ai continué de prêter jusqu'à maintenant un intérêt soutenu à cette question – étant membre, depuis cinq ans, du Groupe d'appui inter-organisations de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.

Pour disposer de plus de précisions sur ce point, il convient de se reporter à mon curriculum vitae.

Si l'occasion m'était donnée de me prononcer sur ma candidature, je dirais que j'ai honnêtement le sentiment qu'elle remplit parfaitement les conditions posées, sur le plan fonctionnel, pour occuper le poste de Greffier de la CPI. Mon travail bénéficiera de toute l'expérience que j'ai acquise et je m'engage à servir la Présidence comme la Cour.

Les raisons pour lesquelles je souhaite travailler à la CPI procèdent également du rôle dévolu à cette institution et de sentiments personnels: j'ai eu l'honneur de proposer que M. Adrian Bos soit porté à la présidence du Comité spécial chargé de l'institution d'une cour criminelle internationale, de proposer Rome comme siège de la conférence d'examen du projet de statut, de travailler ensuite, sous la présidence de celui qui était alors l'Ambassadeur Philippe Kirsch, aux côtés de tant d'autres collègues qui aujourd'hui, au sein de la CPI, occupent des positions en vue, et d'avancer le nom du Professeur Cherif Bassiouni pour remplir la fonction de président du Comité de rédaction. Enfin, j'ai eu l'honneur de signer au nom de l'Inde l'acte final de la conférence de Rome sur la création de la CPI, c'est-à-dire le Statut.

Si l'occasion m'en est donnée, ce sera pour moi un honneur de servir l'institution de la CPI avec une détermination et une loyauté sans faille et d'être à la hauteur des exigences que comporte la fonction de greffier.

Notice biographique

Fonction occupée à l'heure actuelle

- Directeur (classe D-1), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), institution spécialisée des Nations Unies, en poste à New York, depuis 2003; (l'intitulé exact du poste occupé est celui de directeur adjoint).

Fonctions occupées antérieurement

- Conseiller principal, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), New York, depuis 1998.
- Conseiller juridique en chef, cosecrétaire (direction des affaires juridiques et des traités), ministère des affaires étrangères, Inde, 2002 - 2006.
- Conseiller juridique, Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies, New York, 1994 -1998.
- Ministère des affaires étrangères, Inde:
 - Directeur, direction des affaires juridiques et des traités, 1993 -2002
 - Directeur adjoint, direction des affaires juridiques et des traités, 1989 - 1993
 - Juriste, 1982 -1989
- Professeur, département des hautes études juridiques, Université de Madras, 1977-1982.

Études et titres universitaires

- Doctorat en droit international, Université Jawaharlal Nehru, New Delhi, 1979.
- Mastère en droit international et en organisations internationales, Université Jawaharlal Nehru, 1976.
- Mastère en droit, Université d'Andhra, Waltair, 1974 (classé premier de sa promotion, et lauréat, pour ce diplôme, de la première médaille d'or).
- Baccalauréat en droit, Université d'Andhra, 1971 (classé premier de sa promotion, et lauréat, pour ce diplôme, de la première médaille d'or).
- B.G.L., Université d'Andhra, 1970 (classé premier de sa promotion).

Formation et bourses d'études

- Bourse des Nations Unies en droit international, 1984; stagiaire à:
 - l'Académie de droit international
 - la Cour internationale de Justice
 - le Bureau des affaires juridiques de l'ONU.
- Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).
- Institut international de l'océan, Université Dalhousie, Halifax, Canada, 1982.
- Institut d'océanographie de Bedford, Halifax, Canada, 1982.
- Commission des bourses universitaires, National Merit Fellowship for Master of Laws, 1971-1973, India.
- Inde (État d'Andhra Pradesh), bourse d'État pour un doctorat, 1974 -1977.

Fonctions occupées au ministère des affaires étrangères

- A fourni des avis juridiques pendant plus de vingt ans au ministère des affaires étrangères et à d'autres ministères et départements ministériels de l'Inde sur tout une gamme de questions intéressant le droit international, les droits de l'homme le droit international humanitaire, l'extradition et l'entraide juridique, de même que sur des questions de personnel et de contrats internationaux, entre autre.
- A rédigé les rapports de l'Inde qu'imposaient les instruments en matière de droits de l'homme de même que de nombreux avis et actes juridiques.
- A assisté l'Attorney General de l'Inde sur les obligations qu'imposent les droits de l'homme.
- A dirigé des procédures et instances judiciaires qui mettaient en cause le ministère des affaires étrangères.
- A rédigé de nombreuses notes à l'attention du gouvernement sur toute une gamme de sujets.
- A supervisé le travail de la direction des affaires juridiques et des traités.
- A représenté l'Inde, de 1982 à 1998, à plusieurs instances bilatérales et multilatérales (et tout particulièrement au sein des instances relevant de l'ONU, comme il est précisé ci-après).
- A traité plusieurs affaires délicates présentant un degré de haute priorité pour l'Inde, y compris d'affaires soumises à des commissions d'enquête.

Fonctions occupées auprès et au sein du système de l'Organisation des Nations Unies

A été associé directement pendant vingt-cinq ans à l'activité de l'ONU, d'abord comme diplomate et délégué, de 1982 à 1998, puis comme fonctionnaire international depuis 1998, de la façon suivante:

- A fait partie du secrétariat international de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), institution spécialisée de l'ONU, depuis 1998.
- A été le représentant de l'OMPI auprès de l'ONU, et de l'ensemble de ses comités et commissions, au Siège de l'ONU à New York, de 1998 à 2006.
- A représenté l'Inde auprès de l'ONU comme diplomate et conseiller juridique de 1994 à 1998.
- A représenté l'Inde à de nombreuses réunions de l'ONU et de ses organes de 1982 à 1994.

Président/Chef de file/Coordinateur:

- Coordinateur, Résolution de l'Assemblée générale sur la Commission du droit international, 1995 -1998.
- Président, Groupe chargé des finances, Commission préparatoire et Conférence de Rome pour la Cour pénale internationale, 1995 -1998.
- Président, Groupe d'experts juridiques, institué au titre de la Convention pour la protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé de l'UNESCO, Siège de l'UNESCO, Paris, 1993.
- Coordinateur, positions des pays non alignés sur l'Agenda pour la paix, dans le cadre des sous-comités sur les sanctions, la diplomatie préventive et les opérations de soutien à la paix, au Siège de l'ONU à New York, 1995-1997.
- Chef de file, délégation de l'Inde à la Commission préparatoire et au sein du Groupe spécial sur la Cour criminelle internationale, 1995 -1998.

- Premier président et membre élu, Commission de finances, Autorité internationale des fonds marins, Jamaïque, 1996 -1998.
- Chef de file, délégation de l'Inde, Comité spécial sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international, 1994 -1998.
- Chef de file, délégation de l'Inde, Groupe de travail des pratiques en matière de contrats internationaux de la CNUDCI, d'arbitrage, de signature électronique, etc., New York, de 1995 à 1998.

Chef de file et membre de la délégation de l'Inde:

- Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, sixième Commission (juridique), New York, 1982-1998.
- Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, sixième Commission.
- Comité de la Charte des Nations Unies, 1994 -1998.
- Conseil économique et social (ECOSOC).
- Commission du développement durable, 1998 -2000.
- Groupe de travail sur la détention de personnes, 1982 -1984.
- Groupe de travail sur les travailleurs migrants, 1982 -1986.
- Commission préparatoire de la conférence de Pékin sur le programme d'action pour les femmes, 1995.
- Comité de l'information, 1995-1996.
- Comité chargé des organisations non gouvernementales, 1996 -1997.
- Conférence internationale du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Genève, 1986, 1993.
- Réunions du Secrétariat provisoire de la Convention pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), La Haye, 1992.
- Troisième groupe de travail (droits de l'homme) sur la protection des travailleurs migrants, New York, 1985.
- Réunion des juristes du Commonwealth, 1985.
- Groupe de travail sur le placement familial et l'adoption, 1984.
- Comité des droits de l'homme, New York, 1983.
- Groupe de travail de la sixième Commission sur le recrutement, l'utilisation et le financement de mercenaires, New York, 1982 et 1983.
- Groupe de travail de la sixième Commission sur la protection des personnes en état de détention, d'arrestation ou d'emprisonnement, New York, 1982.
- Conférence de Rome sur la création d'une cour criminelle internationale, 1998.
- Membre de plusieurs comités de rédaction restreints sur le Statut de la Cour pénale internationale, Zutphen, Pays-Bas, 1996; Courmayeur, Italie, 1997.
- Membre du comité de rédaction du Statut de la Cour pénale internationale, 1998.
- Expert du Centre des droits de l'homme des Nations Unies sur la déclaration relative aux peuples autochtones, Genève, 1986.
- Préparation d'un projet pour l'UNITAR sur la formation de fonctionnaires du Tiers Monde à la préparation de rapports en matière de droits de l'homme, New York, 1984.
- Comité des Nations Unies sur la décolonisation, New York, 1997.
- Comité des Nations Unies sur l'information, New York, 1997.
- Réunions de la sixième Commission sur l'accord-cadre relatif aux cours d'eau internationaux, 1996.
- Comité des organisations non gouvernementales, 1996.
- Membre du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins, 1996-1998.
- Participation à la Conférence sur le droit international appelée à célébrer le 50^{ème} anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, New York, 1995.

- Préparation et présentation des réclamations de l'Inde (présentées au nom d'individus ou d'entreprises) devant la Commission d'indemnisation des Nations Unies (CINU), Genève, de 1992 à 1994.
- Concours apporté à l'Attorney General de l'Inde sur des questions intéressant le droit international et les droits de l'homme aux fins de la préparation et de la présentation des rapports de pays devant le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, 1983-1994.
- Juge au niveau national aux fins de la sélection finale en Inde des candidats appelés à prendre part au concours de procès simulé Philip Jessup, Pondichéry, de 1977 à 1982.
- Juge au niveau national aux fins de la sélection finale aux États-Unis des candidats appelés à prendre part au concours de procès simulé Philip Jessup, Université de Columbia, New York, 1998.
- Membre du Conseil indien de l'arbitrage, 1992-1994.
- Membre du comité éditorial, Indian Journal of International Law, 1992 -1995.
- Avocat devant la Haute Cour de Delhi, depuis 1984; a défendu les affaires impliquant le ministère des affaires étrangères devant des commissions spéciales, la Haute Cour de Delhi et la Cour suprême de l'Inde de 1982 à 1994.
- Membre du Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif des Nations Unies, 1995.
- Chargé de recherché à l'UNITAR en droit international, 1984; a travaillé à la Cour internationale de Justice et au Bureau des affaires juridiques de l'ONU.
- Membre et chef de file de la délégation de l'Inde au Comité consultatif juridique afro-asiatique, Beijing, 1990; Islamabad, 1991; Kampala, 1992.
- Nombre important d'avis donnés au ministère des affaires étrangères de l'Inde sur toutes les questions de droit international, y compris le droit de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, les droits de l'homme, le droit international humanitaire, le droit de la mer, les contrats, les projets spéciaux, de même que sur des questions d'ordre administratif et d'autres questions juridiques.
- Membre et chef de file de la délégation de l'Inde à plusieurs négociations bilatérales de 1982 à 1998, avec notamment le Pakistan, la Thaïlande, le Myanmar et le Sri Lanka sur des questions de frontières maritimes; avec le Japon, l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et le Royaume-Uni au sujet d'accords bilatéraux de protection des investissements; avec les Emirats arabes unis en matière d'extradition et d'entraide juridique.

Expérience académique

Fonctions d'enseignement

- Professeur (assistant), enseignant à plein temps. Département d'études juridiques supérieures, université de Madras, Inde, 1977 - 1982. Cours donnés à des étudiants en mastère.
- Professeur invité, Académie de droit international et de diplomatie de l'Inde, New Delhi, de 1974 à 1977, et de 1982 à 1985.
- Invité d'honneur:
 - Indian Foreign Service Training Institute, New Delhi, 1986 - 1994.
 - Indian Academy of International Law and Diplomacy, 1980 - 1994.
 - Université Andhra, Waltair, 1996, 1998, 2000 et 2004.
 - National Law School de Hyderabad, 2002.
 - Cardozo Law School, États-Unis, 2000 - 2006.
 - Fordham University Law School, États-Unis, 2002.
 - Washington University School of Law, Seattle, États-Unis, 2002 - 2006.
 - Pace University Law School, États-Unis, 2005, 2007.

- Columbia University Law School, États-Unis, 2005.
- Santa Clara University, Law School, 2006.
- Golden Gate University, San Francisco, 2006.
- University of San Francisco, Law School, San Francisco, 2006
- University of Pennsylvania, 2007.
- American University Law School, Washington D.C, 2007.
- Florida University, Law School, Gainesville, 2007 (prévu le 7 novembre 2007).

Sujets traités

- Droit international
- Droit des institutions internationales
- Droits de l'homme
- Droit international humanitaire
- Droit de la mer
- Droit international de la propriété intellectuelle
- Méthodologie de la recherche

Publications

Nombreux articles sur la cour pénale internationale, les droits de l'homme, les organisations internationales, le désarmement. Autres sujets traités: le droit de la mer et la propriété intellectuelle.

Contributions à des chapitres pour les ouvrages suivants:

- Chemical Convention, publié par l'Académie de droit international, 1994.
- Human Rights, publié par l'Association de droit international, Delhi, 1980.
- International Humanitarian Law, publié par le CICR et le ministère de la défense de l'Inde, 1989.
- Rome Statute of the International Criminal Court, publié par Kluwer, 2000.
- Law of the sea in Caracas and Beyond, Radiant Publication, 1977.
- Socio-Economic Background of Indian Legal Profession: Case study of Tamil Nadu, Bar Council of India, 1982.

Ouvrages:

- «Financing of the Court, Assembly of States Parties, and the Preparatory Commission» sous la direction de Roy Lee. *The International Criminal Court, The Making of the Rome Statute: Issues, Negotiations, Results* (Kluwer Law International), 1999, p. 399 - 420.
- «Assembly of States Parties and Financing of the International Criminal Court», sous la direction de Otto Triffterer, *Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court* (Nomos Verlagsgesellschaft, Baden- Baden), 1999, p. 1201-1219, et 1237.
- Contribution made in the debate on 50 years of International Law Commission in *Making Better International Law: The International Law Commission at 50*, UN Publication, 1998, p. 124.
- «National Measures for the Implementation of the Chemical Weapons Convention», dans *The Convention on the Prohibition and Elimination of Chemical Weapons: A Breakthrough in Multilateral Disarmament*, Académie de droit international de La Haye (Martinus Nijhoff), 1995, p. 301- 312.

Autres domaines:

- Avec P. Sreenivasa Rao, «Exploitation of Sea-Bed Resources and the Last Phase of the Law of the Sea Conference: A Close Look», sous la direction de S. K. Agrawala, *New Horizons of International Law*, International Law Association, India Branch, 1985, p. 308- 346.
- «Unilateralism and the Emerging Law of Sea-Bed Exploitation», *Ibid.*, p. 360-376.
- «Towards a Dispute Settlement Mechanism for the International Sea-Bed Area- An Enquiry», sous la direction de R. P. Anand, *Law of the Sea: Caracas and Beyond*, 1978, p. 343-372.

Articles et projets:

- Proceedings of the Meeting on International Criminal Court, 1997, Stanley Foundation, Harriman House, New York.
- Implementation of Geneva Conventions in India, 1986, publication commune du ministère de la défense de l'Inde et du CICR, Compte rendu des débats qui ont eu lieu à Vigyan Bhawan, New Delhi.
- Projet de l'UNITAR sur la formation de diplomates du Tiers Monde à la préparation de rapports en matière de droits de l'homme, UNITAR, 1984, financé par la Fondation Ford.
- «Socio-Economic Background of Legal Profession in India- A case Study of Tamil Nadu», 1982, Bar Council Review.

Autres domaines:

- «The Doctrine of Likelihood of Confusion: An Analysis of the Case of *In re Majestic Distilling Company Inc, USA*», *Journal of Intellectual Property Rights*, volume 8, mai 2003, p. 222-227.
- «An Approach Towards Understanding the Exclusive Economic Zone», *Indian Journal of International law*, 1984, volume 24, p. 102- 115.
- «Towards a system for Deep Sea-Bed Exploitation: A Study of Participants, Methods and Effects», *Indian Year Book of International Affairs*, 1982, volume XIX, p. 303-322.
- «Indian Ocean Related States: Trends in Maritime Delimitation», projet de rapport présenté à l'International Ocean Institute, Université Dalhousie, Canada, 1982.
- «The ICJ Judgment in the Fisheries Jurisdiction Case- A Critique», *Indian Year Book of International Affairs*, 1980, volume XVII, p. 124-159.
- Jointly with M. K. Nawaz, «Marine Scientific Research», 1980, projet de rapport présenté à l'Indian Society of International Law.
- «Soviet Attitude Towards Treaties», *Indian Journal of International Law*, 1974, volume 14, p. 433-445.

Comptes rendus d'ouvrages:

- D.P. O'Connell, *The Influence of Law on Sea Power*, *Indian Year Book of International Affairs*, volume XVIII, 1981, p. 515-519.
- R.P.Anand (sous la direction de.), *Legal Regime of the Sea-Bed and Developing Countries*, *Ibid.*, p. 519-523.
- P.Sreenivasa Rao, *The Public Order of Ocean Resources: A Critique of Contemporary Law of the Sea*, *Ibid.*, p. 553- 560.

- R.C.Hingaroni, Modern International Law, Indian Journal of International Law, volume XIX, 1979, p. 466-468.
- Phipat Tangsubkul, ASEAN and the Law of the Sea, Non-Aligned World, 1984.
- Subash Jain, Nationalization of Foreign Property, International Studies, volume 25, 1988, p. 307-310.

10. Zimmer, Markus (Suisse et États d'Amérique)

[Original: anglais]

Lettre de motivation

Dans les pays en développement, qui ne connaissent pas, dans la réalité, un régime d'état de droit, des chefs d'État sans scrupules et tyranniques, comme ceux qui aspirent à les remplacer, ont fréquemment l'occasion de prendre toute une série d'initiatives personnelles qui, même au regard des critères les moins exigeants, sont fondamentalement, et parfois à un degré extrême, de nature criminelle. Dans de nombreux cas, de telles initiatives violent les principes les plus fondamentaux de la société civile. Les pays plus développés et les organes de surveillance qu'ils ont créés n'interviennent que de façon sélective pour mettre un frein à de telles initiatives. Ils ne le font, et on ne peut que le déplorer, que lorsque ces initiatives se traduisent par des génocides, des viols, et des atteintes aux libertés les plus fondamentales, tous commis au nom de l'État. Le défaut, dans le monde civilisé, d'instances habilitées à juger de tels individus, et disposant du pouvoir moral et politique de les inculper, de les appréhender et de les juger en raison de crimes contre l'humanité, ne peut qu'inciter lesdits individus à persévérer. La mise en place, dans un passé récent, d'instances pénales, à l'instar de la Cour pénale internationale (CPI), a conduit ces oppresseurs à marquer un temps d'arrêt et à s'alarmer.

L'occasion de rejoindre les rangs de la CPI et de servir légitimement la cause de la justice au nom des victimes les plus opprimées et les plus innocentes qui soient ne peut laisser indifférent. Mon premier objectif, en tant que greffier, serait d'utiliser le cadre de la CPI pour accroître sa capacité de mettre en œuvre effectivement la justice pénale, de tirer le meilleur parti possible d'outils automatisés et de modes de traitement efficaces des affaires, et de réduire au minimum les effets de la bureaucratie, les contraintes administratives et d'autres facteurs de retard, sans remettre en cause les droits des accusés à un procès équitable.

Si la possibilité de le faire m'est accordée, j'apporterai à ma tâche les atouts combinés de mon expertise et de mon expérience. Mon expérience professionnelle, en matière d'administration judiciaire, s'étend sur plus de trente ans et couvre toutes les régions du monde.

- En ma qualité d'administrateur d'un tribunal jugeant au fond, au niveau fédéral, j'ai assuré le passage d'un système de traitement des informations d'un dossier qui reposait sur l'utilisation du papier et de machines à écrire à un système où les documents sont introduits par courrier électronique, où les juges ont un accès à distance aux données d'une affaire, où les notifications d'un tribunal sont transmises aux parties par voie électronique, où le dossier officiel de chaque affaire est électronique et où les plaideurs peuvent accéder en ligne aux éléments qui composent leur dossier.
- J'ai exercé des tâches de direction dans de nombreuses fonctions du système judiciaire fédéral, au niveau local, régional et national, et ailleurs.
- Au cours des quinze dernières années, les systèmes judiciaires de vingt-cinq pays, parvenus à un stade plus ou moins avancé de développement de l'état de droit, comme le Rwanda, le Liberia, les États de l'ex-Yougoslavie et l'Irak, ont fait appel à moi pour des consultations, des avis et des services de formation. Mes évaluations ont permis d'améliorer considérablement l'administration de la justice dans nombre de ces pays.

- Je sais ce que représentent les tribunaux pénaux internationaux, car j'ai été le chef de l'administration du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, en 2006 et en 2007, au moment où le titulaire du poste bénéficiait d'un congé de longue durée.

Notice biographique

Expérience professionnelle

- à partir de 2007
Chef de mission adjoint, Millennium Challenge Corporation/USAID, programme ukrainien de lutte contre la corruption et de renforcement de l'état de droit, Kiev, Ukraine.
- de 2007 à 2008
Conseiller en chef en matière de gestion et d'administration des tribunaux, Commission de réorganisation institutionnelle de l'État d'Abu Dhabi, Emirat d'Abou Dhabi.
- de 2006 à 2007
Chef, administration de la Cour, Greffe, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, La Haye, Pays-Bas.
- de 1987 à 2006
Directeur de bureau de district/Greffier, Cour de district, District de l'Utah, Salt Lake City, Utah, États-Unis d'Amérique.
- de 1978 à 1987
Chef, direction de la formation à la gestion (1985 - 1987)
Chef, direction de la formation des juristes (1983 - 1984)
Directeur adjoint d'un service (1981-1983)
Assistant spécial du directeur d'un service (1978 - 1981),
The Federal Judicial Center, Washington, D.C., États-Unis d'Amérique

Exemples choisis d'activités de conseil et de formation

- 2006
Faculté, Alger, Algérie
Séminaire du Conseil arabe pour les études judiciaires et juridiques organisé à l'intention de 40 juges du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord.
- 2006
Orateur principal, administration des tribunaux, Amman, Royaume hachémite de Jordanie
Conférence inaugurale, Conseil arabe pour les études judiciaires et juridiques.
- 2006
Intervenant/expert d'un groupe de discussion, administration des tribunaux, district fédéral de Brasilia, Brésil
PNUD/Conseil national de la Justice (Séminaire ibéro-américain sur les Conseils de Justice).
- de 2005 à 2006
Consultant en matière d'administration des tribunaux, Faculté, Amman, Royaume hachémite de Jordanie
Projet pilote visant à l'amélioration de l'administration judiciaire en Irak.

- 2005
Faculté, Chengdu, province de Szechuan, République populaire de Chine,
Séminaire international sur la transparence International pour 60 juges et
administrateurs chinois.
- 2005
Consultant en chef/Faculté, Institut CEELI, Prague, République tchèque,
Projet de la Banque mondiale visant à renforcer la capacité des tribunaux et
destiné à dix groupes pilotes venant de dix pays.
- 2005
Consultant/Faculté, ABA-Irak, Bratislava, Slovaquie.
Séminaire de planification stratégique sous la direction du Chief Justice et des
principaux chefs de juridiction.
- 2005
Consultant en chef, Banque mondiale, Belgrade, stratégie de la République de
Serbie visant à développer la réforme judiciaire/plan de mise en œuvre destiné
au ministère de la Justice.
- 2005
Équipe chargée du projet d'évaluation du système judiciaire, Monrovia, Liberia.
Évaluer le secteur de la justice et préparer un plan de réforme.
- 2004
Faculté, «Juger dans une société démocratique», Institut CEELI, Prague,
République tchèque. Séminaire de deux semaines organisé à l'intention de
groupes de 50 juges irakiens.
- 2004
Consultant en matière de réforme judiciaire, Amman, Royaume hachémite de
Jordanie,
Évaluer le système judiciaire jordanien à l'intention du ministère de la Justice.
- 2003
Consultant en matière d'administration des tribunaux, Manama, Royaume de
Bahreïn
Évaluer le système judiciaire de Bahreïn et préparer un plan de mise en œuvre
de réformes.
- 2002-2003
Intervenant, Première (2002) et deuxième (2003) conférences internationales
sur la révision du droit, Kigali, Rwanda.
- 2003
Chef d'équipe, projet d'évaluation du système judiciaire, Pristina, Kosovo
Préparer un plan de restructuration du système judiciaire pour la MINUK, le
Conseil de l'Europe et le Département d'État des États-Unis.
- 2002
Consultant en matière d'administration des tribunaux, Bakou, Azerbaïdjan
Évaluer le système judiciaire de l'Azerbaïdjan.
- 2002
Spécialiste de l'administration des tribunaux, Kigali, Rwanda
Évaluer les besoins des tribunaux et préparer un plan stratégique de formation
pour les tribunaux du Rwanda.

- 2001
Expert/conseiller, Sveti Stefan, République du Monténégro
Table ronde sur le droit des tribunaux, Conseil de l'Europe et ABA/CEELI.
- 2000
Spécialiste de l'administration des tribunaux, Bratislava, Slovaquie,
Réforme de l'administration judiciaire en collaboration avec le système
judiciaire slovaque et le ministère de la Justice.
- 1999
Spécialiste en droit et en matière d'administration des tribunaux, Bucarest,
Roumanie
Réforme de l'administration judiciaire en collaboration avec le système
judiciaire roumain et le ministère de la Justice.
- 1998
Spécialiste de la réforme des tribunaux, Varsovie, Pologne.
Réforme de l'administration judiciaire en collaboration avec le système
judiciaire polonais et le ministère de la Justice.
- 1998
Intervenant, Budapest, Hongrie.
Séminaire sur la Conférence des tribunaux des États-Unis à l'intention du
Conseil judiciaire hongrois.
- 1997
Spécialiste en droit et en matière d'administration des tribunaux, Skopje,
Macédoine
Chef d'une équipe de quatre spécialistes travaillant en collaboration avec les
tribunaux de Macédoine sur la réforme judiciaire.
- 1995
Président du Programme d'administration des tribunaux, ABA/CEELI
Séminaire pour les juges de la Cour constitutionnelle de Bosnie-
Herzégovine, Washington, D.C.
- 1994
Spécialiste en droit/principal orateur, Zagreb, Croatie
Donner des conférences à des représentants de tribunaux de Croatie et
procéder à l'évaluation du système judiciaire croate.
- 1992
Spécialiste en droit, Sofia, Bulgarie. Procéder à l'évaluation du système
judiciaire bulgare.

Formation universitaire

- Université d'Harvard, Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique.
Docteur en science de l'éducation, 1980; mastère en éducation, juin 1977.
- Université de Zurich, Zurich, Suisse.
Bourse Fulbright, 1972 - 1973.
- Université de l'Utah, Salt Lake City, Utah, États-Unis d'Amérique.
Maîtrise ès arts, 1975; baccalauréat ès arts, 1971.

Exemples choisis de distinctions et de prix

- 2000: prix Roy Gibson de la liberté de l'information, Association des journalistes de profession.
- 1994: prix du directeur de l'administration des tribunaux des États-Unis pour une capacité exceptionnelle de direction.
- 1988 - 2007: mentionné dans plusieurs éditions du Who's Who in American Law, Who's Who aux États-Unis, etc.
- 1978: élu au comité de rédaction, Harvard Educational Review.

Mention de quelques autres activités

- 2005: Membre, 2005 - 2006, Jury d'examen en matière d'équipements destinés aux tribunaux, Institut des architectes des États-Unis.
- 2005 à maintenant: président fondateur, Association internationale pour l'administration des tribunaux.
- 2004 - 2007: Membre, Sous-comité sur les droits de l'homme en Afrique, Comité des droits de l'homme, ABA.
- 2002 - 2004: Liaison avec le Comité sur les relations judiciaires internationales de la Conférence des tribunaux des États-Unis.
- 1999 - 2001: Liaison avec le Comité sur la bureautique et la technologie de la Conférence des tribunaux des États-Unis.
- 1999 - 2002: Président, Bureau exécutif du Conseil technique consultatif des tribunaux des États-Unis.
- 1995 - 1996: Membre, Conseil consultatif de l'administration judiciaire nationale, AOUSC.
- 1993 - 1994: Membre, groupe de travail de l'ABA/CEELI sur les tribunaux russes.
- 1991 - 1992: Président, Comité en matière d'éducation et de formation du centre fédéral judiciaire des cours de district.
- 1989 - 2006: Président et membre, Conseil exécutif, Campagne fédérale conjointe de l'Utah.
- 1984 - 1986: Directeur, Chargés de formation aux systèmes judiciaires, Association américaine de formation et de développement.

Mention de quelques publications

- Zimmer, Markus B., "Judicial Independence in Eastern Europe and Eurasia: The Institutional Context" Uppsala Yearbook on Eastern European Law 2008, Uppsala University, Suède, à paraître.
- Zimmer, Markus B., Série de memoranda à l'intention du Conseil supérieur de la magistrature de la Roumanie sur les politiques à mettre en œuvre en matière de procédures d'examen des violations du code de déontologie judiciaire, mai 2006.
- Zimmer, Markus B., "Administrative Governance of the Judicial Branch in the U.S. and Croatia," Quarterly Journal of Law and Social Sciences, Université J.J. Strossmayer, Croatie, 1995.
- Bruce, Carol Elder; Burnham, William; Munsterman, Thomas; and Zimmer, Markus B., Cahier d'audience à l'intention des juges, projet de l'ABA-CEELI sur les tribunaux russes, publié à Moscou en russe, 1994.